

Program of courses

2nd Semester of 2022/2023

Licence 3 – Semester 6

(3rd year)

PROGRAMME SEMESTRE 6 – LICENCE (3^{EME} ANNEE) – 2022/2023

Enseignement	Groupes	Enseignants
S6-L621 PA Projet d'architecture 11 ECTS	L621PA01 Projet urbain	BOURDIER Marc GANTOIS Fabien NAVINER Brigitte
	L621PA02 Projet urbain	BRUTER Jonathan MAURIZIO Gian Mauro
	L621PA03 Projet urbain	PENIN Antoine MARTIN Patrice NORDSTROM Minna
	L621PA04 Ville productive : habiter et produire dans la « métropole horizontale »	BRINGAND Flore
	L621PA05 Imaginer le futur des parcs relais du Grand Paris	NJOO James BOURSIER Romain
	L621PA06 Projet urbain	LEITNER Patrick DENERIER Christoph
	L621PA07 Projet urbain	D'ORAZIO Anne CARLINI Sara PERNIN Juliette SCHMITT Nora
	L621PA08 Projet urbain	PORTNOI Anne NOUSIAINEN Kristo
	L621PA09 Projet urbain	GOURVIL Yannick BODART Céline
	L621PA10 Projet urbain	DURAND Anne SAUBOT Antoine
	L621PA11 Projet urbain	CHAVANES Philippe HORN Christian
	L621PA12 Projet urbain	LESAGE Laetitia AFANASSIEFF Damien

Enseignement	Groupes	Enseignants
S6-L621 TH Théorie de l'architecture 1 ECTS	L621THCM01 Théorie de l'architecture et de la ville – formes urbaines	GRIBE Gerald

Enseignement	Groupes	Enseignants
S6-L621 VT Géographie 1 ECTS	L621VTCM01 Géographie	ZAHARIA Catherine
	L621VTCM02 Géographie	SZANTO Catherine

Enseignement	Groupes	Enseignants
S6-L622 SC Structure et construction 2 ECTS	L622SCCM01 Structure/Construction	ROUGELOT Benoit
	L622SCCM02 Structure/Construction	GAUBIN Franck

Enseignement	Groupes	Enseignants
S6-L622 AC Ambiances acoustique 1 ECTS	L622ACCM01 Ambiance acoustique	BOUQUEREL Vincent

Enseignement	Groupes	Enseignants
S6-L622 TC Technologie de l'édifice 1 ECTS	L622TCCM01 Technologie de l'édifice : Synthèses techniques	FEICHTINGER Dietmar

Enseignement	Groupes	Enseignants
S6-L623 HA Histoire 1,5 ECTS	L623HACM01 Histoire de l'architecture	DESCAT Sophie
	L623HACM02 Histoire de l'architecture	MAUMI Catherine

Enseignement	Groupes	Enseignants
S6-L623 PH Philosophie 2 ECTS	L623PHCM01 Questions d'esthétique philosophique appliquées à l'architecture : entre forme, fonction et expérience	TUSCHER DOKIC Anne
	L623PHCM02 Philosophie	ANTONIOLI Manola

Enseignement	Groupes	Enseignants
S6-L623 TD Travaux dirigés Sciences humaines 0,5 ECTS	L623TDSH01 Sciences humaines	VOLPE Valéria
	L623TDSH02 Sciences humaines	SIMON Rémi
	L623TDSH03 Sciences humaines	
	L623TDSH04 Sciences humaines	CHARRON Juliette
	L623TDSH05 Sciences humaines	BEN MLOUKA Meriem
	L623TDSH06 Sciences humaines	FELDMAN Deborah
	L623TDSH07 Sciences humaines	LERAY Solène
	L623TDSH08 Sciences humaines	BOUALI Mounia
	L623TDSH09 Sciences humaines	GOMES DAUBERNAY Thomas

	L623TDSH10 Sciences humaines	ESCUDERO RUBIO Sara
	L623TDSH11 Sciences humaines	CRISTIA Emilien
	L623TDSH12 Sciences humaines	INGUENAUD Alice

Enseignement	Groupes	Enseignants
S6-L624 DP Démarches plastiques 3 ECTS	L624DP01 Démarches plastiques	DEBOMBOURG Baptiste
	L624DP02 Démarches plastiques	FALZON Laurence
	L624DP03 Démarches plastiques	GAUTEL Jakob
	L624DP04 Démarches plastiques	JULIEN Jacques
	L624DP05 Démarches plastiques	REIP Hugues
	L624DP06 L'échelle humaine	JEUDY Olivier RESTREPO RESTREPO Esteban
	L624DP07 Dessin à élasticité des formes / Politique des matériaux	PINATEL Flavie REINERT Marie

Enseignement	Groupes	Enseignants
L624 RA Représentation informatique du projet d'architecture 3 ECTS	L624RA01 Représentation informatique du Projet	SATTLER Lea
	L624RA02 Représentation informatique du Projet	COUSSON Francis
	L624RA03 Représentation informatique du Projet	HAMANI Dalil
	L624RA04 Représentation informatique du Projet	LEMRINI Narjis
L624LV Langues vivantes 1 ECTS	L624RA05 Représentation informatique du Projet	NUNES Richard
	L624RA07 Représentation informatique du Projet	SATTLER Lea

Enseignement	Groupes	Enseignants
L624 LV Langues vivantes 1 ECTS	L624LF Français langue étrangère FLE	HUET Françoise

Projet d'architecture L621PA01 Projet urbain

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L621PA
Semestre	6	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,8	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Bourdier

Autres enseignants : M. Gantois, Mme Naviner

Objectifs pédagogiques

Ce groupe de projet se consacre au 'projet urbain' non pas comme nouvelle méthode de planification mais avant tout comme démarche proposant de s'intéresser à la ville sociale mais aussi la ville physique et d'observer leurs transformations pour être à même d'en proposer de nouvelles. Les discours et les pratiques du 'projet urbain' sont multiples. On tentera d'en élucider la signification.

L'enjeu de ce semestre sera de travailler sur 'l'étalement urbain, en zone urbanisée' et le territoire retenu pour cela sera celui du secteur des 'Murs à Pêches' à Montreuil en première couronne parisienne.

Contenu

La question des 'Echelles de la Ville' sera le fil conducteur du semestre de travail.

A PROPOS DU 'PROJET URBAIN'

Le 'projet urbain' diffère de la superposition ou de la juxtaposition d'objets architecturaux ou de modèles urbains. Il se définit, par défaut, par rapport au projet architectural, en s'en distinguant à trois niveaux : l'échelle spatiale (entendue comme l'articulation de rapports à des surfaces de territoire) ; l'échelle temporelle (temps long, temps structurant, temps présent, notion de phasage, temps futur) ; la logique d'acteurs (leur pluralité et leur nombre important).

LE VISIBLE ET SON ÉCRITURE

Observer, dessiner, se déplacer, observer, dessiner... afin de saisir, par le dessin organisé en séquence, l'espace du lieu dans sa lumière et sa géométrie. Le dessin sera considéré comme moyen de représentation, comme outil de conception mais surtout comme mode d'investigation au service du 'projet urbain'.

DES MOTS POUR LE DIRE

Le travail de réflexion et de production autour du 'projet urbain' sera l'occasion pour les étudiants de clarifier leur propre discours en apprenant à poser une problématique, à structurer un propos et à se familiariser à l'utilisation de concepts.

DES THÈMES POUR INTERPRÉTER PUIS TRANSFORMER

Les étudiants seront invités à construire leur propre démarche autour de thèmes qui, pour certains, seront traités lors de conférences et, pour d'autres, émergeront de leur interprétation des sites retenus, tels que : limite, échelle, identité, mixité, densité, etc.

ERASMUS

Ce groupe de projet de semestre 6 se donne également comme mission de préparer les étudiants à une éventuelle mobilité (Erasmus ou autre) au semestre 7, par : l'accueil d'étudiants étrangers en mobilité ; un travail en équipes mixtes ; un voyage d'études (prévu, si les conditions le permettent, à Londres en juin 2021) ; un enseignement bilingue (français-anglais), un préparation culturelle pour les candidats à un stage Erasmus ou autre ; l'accueil de conférenciers enseignants étrangers en mobilité, etc.

DIAPORAMA de présentation synthétique du groupe de projet :

https://parislavillettearchifr-my.sharepoint.com/personal/brigitte_naviner_paris-lavillette_archi_fr/_layouts/15/guestaccess.aspx?guestaccessToken=F9o8wRtO%2BNMTrvzKB1fYj55hfikQHI3SdkaGzyVrok%3D&docid=2_0656d62395d0043a88dd2f774b86c6c83&rev=1&e=VlkWlG

Mode d'évaluation

Le semestre sera ponctué par les rendus de deux exercices successifs d'interprétation et de propositions de transformations spatiales à des échelles territoriales différentes et prendra fin avec un exercice de bilan personnel.

Le 'projet comme démarche' (50% de contrôle continu) et 'le projet comme réponse' (50% lors du rendu de chaque phase) seront les deux critères d'évaluation du travail du semestre.

Travaux requis

La composition de l'équipe enseignante explique les modes pédagogiques à l'œuvre : 1) les exercices de projet ; 2) la lecture collective de textes de référence et les cours théoriques sur la ville ; 3) la pratique du dessin comme outil d'investigation, de conception et de figuration ; 4) la pratique du bilinguisme (anglais/français) dans l'enseignement.

Bibliographie

BIBLIOGRAPHIE

1. Définitions du projet urbain

DEVILLERS Christian, 'Le projet urbain', in Les mini PA n° 2, Paris, Pavillon de l'arsenal, 1994.

DEVILLERS Christian, 'Y a-t-il un projet dans la ville ?', in Cahiers de la recherche architecturale 32/33, Marseille, Parenthèses, 1993, p. 169-181.

GENESTIER Philippe, 'Que vaut la notion de projet urbain ?', in L'architecture d'aujourd'hui 288, septembre 1992.

HAUMONT Bernard, 'Un nouveau champ pour l'architecture et ses recherches. Le projet urbain', in Cahiers de la recherche architecturale 32/33, Marseille, Parenthèses, 1993, p. 103-110.

HUET Bernard, 'Apprendre aux architectes la modestie', in Esprit 109, Paris, 1987.

HUET Bernard, 'L'architecture contre la ville', in AMC, décembre 1986.

INGALLINA Patrizia, Le projet urbain, Paris, Coll. Que sais-je, n° 3595, P.U.F., 2001, 128 p.

MANGIN David et PANERAI Philippe, Projet urbain, Marseille, Editions Parenthèses (coll. Eupalinos), 1999, 188p.

SECCHI Bernardo, 'Éléments pour un projet urbain', in FACES 3, été 1986, p. 2-5 (traduction par André Ducret).

2. Critique de l'urbanisme

ANSAY, Pierre, Penser la ville - Choix de textes philosophiques, Bruxelles, Ed. Archives de l'Architecture Moderne, 1989.

CHOAY, Françoise, L'urbanisme, utopies et réalités, Paris, Le Seuil, 1965.

CHOAY Françoise, La règle et le modèle, Paris, Seuil, 1980.

CHOAY Françoise, 'Le règne de l'urbain et la mort de la ville', in DETHIER Jean & GUIHEUX (dir.), La ville, art et architecture en Europe, 1870-1993, Paris, Centre Pompidou, 1994.

GEDDES Patrick, L'évolution des villes, Paris, Temenos, 1994 (éd. originale 1915).

GIEDION Siegfried., Espace, temps, architecture, Paris, Denoël, 1990 (éd. originale 1941).

LE CORBUSIER, La Charte d'Athènes, Paris, Ed. de Minuit, 1971 (1re éd. 1941).

LEFEBVRE Henri, Le droit à la ville, Paris, Points, 1974.

MAGNAGHI Alberto, Le projet local, Liège, Mardaga (coll. Architecture + Recherche), 2003 (éd. originale 2000).

SASSEN Saskia, La ville globale. New York, Londres, Tokyo, Paris, Descartes, 1996.

TAFURI Manfredo, Projet et utopie. De l'avant-garde à la métropole, Paris : Bordas/Dunod 1979 (éd. originale 1973).

TRIBILLON Jean-François, L'urbanisme, Coll. Repères, Paris, Editions de la Découverte, 2002, 123 p.

TRIBILLON Jean-François, Le droit nuit gravement à l'urbanisme, Paris, Editions de La Villette, 2017, 280 p.

3. Analyses de la structure urbaine

BOUDON Françoise, 'Tissu urbain et architecture : l'analyse parcellaire comme base de l'histoire architecturale', in Annales, 1975, p 773-818.

BOUDON Philippe, 'Echelle parcellaire et composition urbaine', in Cree 28, mai 1974.

CANNIGIA Gianfranco, MALFROY Sylvain, L'approche morphologique de la ville et du territoire, Zürich, EPFZ, 1986.

Casabella 509-510.

CASTEX Jean, CELESTE P., PANERAI Philippe, Lecture d'une Ville : Versailles, Paris, Ed. du Moniteur, 1979.

CASTEX Jean et PANERAI Philippe, Formes urbaines : de l'îlot à la barre, Paris, Bordas/Dunod (1977) 1980.

CERDÀ Ildefonso, La théorie générale de l'urbanisation, Paris, Le Seuil, 1979 (éd. originale 1867).

CHOAY Françoise et MERLIN Pierre, A propos de la morphologie urbaine, Paris : Institut français d'urbanisme 1986.

DEVILLERS Christian, 'Typologie de l'habitat et morphologie urbaine', L'architecture d'aujourd'hui 174, juillet-août 1974, p 18-23.

GIOVANNONI Gustavo, L'urbanisme face aux villes anciennes, Paris, Editions du Seuil (coll. Points), 1998, 254 p. (1re édition originale en italien en

1931).

HERZOG Jacques, DE MEURON Pierre, ZAUGG Rémy, 'Bâle, une ville en devenir', L'architecture d'aujourd'hui 300, septembre 1995, p 62-75.

Les annales de la recherche urbaine 57-58, Espaces publics en ville, décembre 1992-mars 1993.

LYNCH Kevin, L'image de la cité, Paris, Dunod, 1970 (éd. originale 1960).

MOLLIE Caroline, Des arbres dans la ville - L'urbanisme végétal, Arles, Actes Sud, 2009, 260 p.

MONEO Rafael, 'On typology', in Oppositions 13, été 1978.

MUMFORD Lewis., La cité à travers l'histoire, Paris, Le Seuil, 1964 (éd. originale 1961).

MURATORI Saverio, 'Studi per una operante storia urbana di Venezia', in Palladio, anno IX, fasc. III-IV, juillet-décembre 1959.

PROJET 243 (numéro spécial sur le thème 'Pour la ville'), Paris, automne 1995.

RONCAYOLO Marcel, La ville et ses territoires, Paris, Gallimard, 1990.

ROSSI Aldo, L'architecture de la ville, Paris, Livre & Communication, 1990 (éd. originale 1978).

ROWE, C., KOETTER F., Collage City, Paris, Centre Georges Pompidou (éd. originale 1978).

SITTE Camillo, L'art de bâtir les villes, Paris, Livre & Communication, 1990 (éd. originale 1889).

VENTURI Robert, SCOTT BROWN Denise, IZENOUR S., L'enseignement de Las Vegas, Liège, Mardaga, 1987 (éd. originale 1977).

4. Renouveau des villes et vie politique

BRAOUEZEC Patrick, Mais où va la ville populaire ?, entretiens avec Jean Viard, Ed. de l'Aube, 2012, 128 p.

COING Henri, Rénovation urbaine et changement social, Paris, les Editions ouvrières, 1966, 296 p.

DONZELOT Jacques, La ville à trois vitesses, Paris, Editions de La Villette, 2009, 112 p.

SOULIER Nicolas, Reconquérir les rues, Paris, Les Editions Ulmer, 2012, 288 p.



Projet d'architecture L621PA02 Projet urbain

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L621PA
Semestre	6	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,8	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Bruter

Autre enseignant : M. Maurizio

Objectifs pédagogiques

PROJET URBAIN ET PROJET ARCHITECTURAL

Cet atelier de projet entrelace initiation au projet urbain et exploration à l'échelle architecturale d'un fragment du projet global (plan guide/stratégie urbaine) développé par les étudiant-e-s. Le projet urbain aborde la question des extensions urbaines, de la densité et de la transition entre espaces naturels, espaces publics et espaces privés. Il s'intéresse à la relation entre l'édifice, la parcelle et l'espace public. De l'échelle territoriale à l'échelle architecturale, analyse et projet se mèneront de front, l'un et l'autre se nourrissant mutuellement.

Cet atelier s'inscrit dans un partenariat entre la direction départementale des territoires en Mayenne (DDT) et l'ENSA Paris La Villette. Il permet une sensibilisation aux enjeux contemporains des communes du monde rural, ses transformations, son évolution.

Alors que l'artificialisation des terres agricoles et naturelles se poursuit à un rythme soutenu depuis plusieurs décennies, nous assistons dans le même temps à une désertification des centre-bourgs, voire de certains anciens lotissements. Ce double mouvement extensions urbaines/désertification s'accompagne aussi du développement d'infrastructures de contournement et d'implantation de zones d'activités et commerciales en entrée de ville au détriment d'espaces agricoles, qui vident les centres de leurs commerces de proximité. La commune mayennaise pour l'atelier rural 2022 est Montsûrs.

Contenu

ATELIER RURAL EN MAYENNE

Il se déroule en trois phases :

1 - Analyse et développement du plan guide/stratégie urbaine de mars à mai.

Le TD de géographie permettra d'accompagner les phase d'analyse sur les questions de géomorphologie et d'hydromorphologie.

Cette phase débutera par une journée d'arpentage qui permettra au groupe de rencontrer le terrain, les élus, l'architecte et paysagiste conseil de la DDT et les personnes clés du territoire.

Parallèlement à l'analyse du territoire étudié, une analyse de projets exemplaires sera réalisée par binôme d'étudiants.

Projet architectural et urbain seront menés de front à travers :

- Le rapport aux infrastructures et au paysage
- Une réflexion sur l'espace public et son organisation dans une commune rurale
- Le projet spatial à l'échelle architecturale : en densification, réhabilitation, reconstruction ou extension ...
- Le projet à l'échelle urbaine de façon critique par rapport à la forme de production générique pavillonnaire.

Nous rechercherons manière de répondre aux enjeux de mise en valeur de l'identité rurale à travers le rapport à l'histoire et au patrimoine, le paysage, les éléments de géographie physique (relief, hydrographie, géologie, pédologie,...) et bien sur l'économie des ressources (foncières, naturelles, ...). Le territoire et le paysage seront ici « matière à projet », ils nourriront la réflexion sur le projet.

Cette phase d'analyse et de stratégie se terminera par un atelier hors les murs durant 5 jours. Ce moment charnière sera l'occasion de présenter les plans guides et d'élaborer des intuitions spatialisées et situées sous forme de micro fictions urbaines et/ou architecturales.

Ce voyage sera l'occasion de relever les bâtiments existants, les environs des situations sur lesquelles les étudiants envisagent de travailler jusqu'à la fin du semestre.

2 - Le projet architectural sera développé de mai à juillet, à partir des micros fictions et en relation avec la stratégie urbaine développée en phase 1. Il permettra un aller retour entre les échelles urbaines/ territoriale et architecturale afin de répondre au mieux aux enjeux desselés dans l'analyse de la ville.

Le projet tiendra compte de manière fine des conditions morphologiques (pente, ensoleillement, environnement bâti et/ou naturel,...), sociales (usages, temporalités, évolution socio-démographique et des modalités de travail...), systémiques (relations entre les différents secteurs de la commune,...), dynamique (tendance d'évolution du projet au travers des projets en cours, du PLU, et des transformations liés aux changements climatiques)

3 - Exposition et présentation des travaux par les étudiants aux élus de Montsûrs (exposition itinérante)

Cette phase de présentation du travail effectué à la fin du semestre permettra de débattre avec les acteurs du territoire sur la question de l'aménagement et l'émergence de projets de qualité dans des territoires ruraux en manque d'ingénierie spatiales. Il permettra un enrichissement mutuel entre deux mondes qui se côtoient peu : des architectes en devenir pour lesquels la campagne reste encore un sujet marginal et des élus et habitants de petits bourgs souvent gagnés par un sentiment d'abandon.

Les frais d'hébergement et de restauration sont pris en charge par la DDT. Les frais de transport sont (partiellement ou en totalité) pris en charge par l'école.

Mode d'évaluation

Représentation : dessin informatique et à la main, présentation écrite et orale. Les travaux faisant l'objet d'une exposition publique, les étudiants devront aussi élaborer des documents leur permettant de communiquer aisément leur projet.

Evaluation: contrôle continu (50%), rendu final (50%)

2 rendus intermédiaires et un rendu final : un affichage en format A0 viendra compléter les travaux en maquettes et synthétisera l'ensemble de la production du semestre.

Travaux requis

Travail en atelier : rendus hebdomadaires sous forme de maquettes et présentation de documents graphiques permettant une écoute et un partage par tous. C'est un moment où le dialogue sera encouragé avec les enseignants, mais aussi entre étudiants. Il est indispensable de s'engager et s'impliquer à travers cet échange.

Séquences de travail:

- Analyse d'un projet urbain exemplaire : rendu cahier A3
 - Observation, analyse, diagnostic « dynamique » et représentation du site
 - Développement stratégie urbaine globale sur la commune et développement d'une pièce de ville sur un site à choisir : choix du site et détermination programme seront effectués en fonction du travail d'analyse globale et des premières problématiques soulevées.
 - Projet spatial à l'échelle architecturale sur un fragment du projet urbain. Decontextualisé dans un premier temps, il abordera des questions typologiques et d'articulation entre espace privé et espace public puis « recontextualisé » ensuite dans le tissu urbain du projet en développement : l'expérimentation de formes urbaines permettra de repenser les questions architecturales soulevées au démarrage du projet.
- La dimension réduite des villes choisies permet d'embrasser une commune dans sa totalité et d'envisager son aménagement de façon globale tout en intégrant son rapport au territoire. Des groupes d'étudiants pourront ainsi se réunir et penser leurs projets collectivement pour proposer une stratégie urbaine globale cohérente sur l'ensemble de la commune.

Projet d'architecture L621PA03 Projet urbain

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L621PA
Semestre	6	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,8	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Penin

Autres enseignants : M. Martin, Mme Nordstrom

Objectifs pédagogiques

A partir d'une approche spatiale du projet urbain, le studio d'architecture ambitionne une articulation fine entre Théorie et Pratique qui procède par le projet comme instance de vérification et de questionnements renvoyant en permanence à un savoir théorique. C'est le moment pour l'étudiant d'explorer l'analyse urbaine et les processus de fabrication de la ville au travers du thème du logement collectif en tant qu'élément de construction de la ville et de son tissu. Il s'agit également d'acquérir une culture architecturale et urbaine en mettant l'étudiant en situation de projeter pour comprendre et de comprendre pour agir alternativement à partir des sols entendus comme biens communs qui est un des enjeux majeurs actuels pour la fabrication des villes et qui permettent d'articuler toutes ses échelles du territoire au construit. Ainsi nous considérons que la spécificité de ce semestre (S6) est ce travail sur l'espace public, ou plus largement sur les espaces urbains extérieurs publics et privés. La réflexion sur leurs limites, leur dimensionnement, leur matérialisation, et leurs relations avec les équipements publics et les logements doit être menée en parallèle - et en étroite relation - avec le dessin des bâtiments.

Contenu

Dans un cadre urbain précis du Grand Paris (PLAINE DE L'OURCQ, IVRY), un groupe d'étudiants projette, à partir d'une logique qui structure un plan d'ensemble par les espaces publics (organisant le rapport à la géographie et au paysage urbain), un tissu urbain (médiations parcellaires, typologies bâties...) en l'inscrivant de manière critique par rapport aux données réglementaires abstraites qui régissent, les densités, les gabarits les mixités... issues parfois de logiques d'acteurs divergentes.

Le studio propose d'élaborer le projet à partir de quatre sujets de réflexion :

- Confrontation à l'architecture de la ville
- Rapport aux sols publics et privés : continuité, matérialité, épaisseur...
- Typologie des logements et usages
- Caractère collectif du projet de logements et du projet d'équipement public (niveau faisabilité)

En préambule, l'élaboration du projet s'appuiera sur l'étude comparative de projets urbains et de logements significatifs à partir de thématiques données (structure urbaine, tracés, découpage, allotissements, organisations distributives et typologiques, nature des sols...). A partir de ces études de cas, il s'agira de prendre conscience de l'influence d'une typologie sur la forme urbaine et réciproquement. Un regard attentif sera porté sur les immeubles d'habitation de « l'autre modernité » particulièrement présent à Copenhague, Stockholm ou Amsterdam.

Dans un premier temps, un travail en équipe (4 à 5 étudiants) permettra d'établir une analyse des structures urbaines et géographiques et du système urbain considéré. Cette analyse orientée permettra d'établir un diagnostic esquissant les perspectives de transformations par un projet d'ensemble permettant la définition des tracés, des découpages, des espaces libres et des mixités d'usages envisagées. Une série de règles ou d'orientations seront établis globalement et collectivement.

Ensuite, individuellement ou en groupe réduit, il s'agira de prendre en charge un morceau de tissu urbain et de développer simultanément les volumes bâtis et les espaces publics : définir le caractère et les distributions des organisations collectives, le statut des espaces libres et de questionner les règles édictées précédemment au regard des développements architecturaux.

Le dessin et la matérialité des « vides » seront principalement abordés par la question du sol qui permet de traverser les questions d'usages en prolongement du logement, de cheminements des eaux, d'effet de surface et des plantations... Constatant un rapport au sol généralement mal maîtrisé dans les projets de logements contemporains, une attention particulière sera demandée dans la conception des rez-de-chaussée des édifices. « L'accroche » au sol réel, le nivellement précis des seuils, devront faire l'objet d'une attention particulière comme étant garant du caractère collectif du projet de logements.

En s'attachant à comprendre l'emboîtement des échelles de pensée dans la démarche du projet urbain et en ayant une attention particulière aux typologies et aux parcelles, l'objectif général de ce semestre est de saisir les interactions entre édifices et espaces publics et les mouvements que l'on peut opérer dans une démarche qui consiste à projeter pour comprendre et comprendre pour projeter. actions entre édifices et espaces publics.

Mode d'évaluation

Deux jurys intermédiaires et jury final pondéré par le travail continu du semestre. La démarche de projet, sa communication et sa qualité constituent les trois principaux critères d'évaluation.

Précisions : La présence régulière de l'étudiant est obligatoire. Le travail individuel des étudiants sera jugé au regard de la qualité d'expression graphique, orale, textuelle et en maquette dans sa capacité à être support de la construction d'une démarche de projet en cohérence avec les intentions énoncées.

Travaux requis

Nature des travaux demandés :

Cartographies du territoire du 1/25000e au 1/500e

Maquettes et dessins (géométral coordonné) représentant l'environnement urbain seront développés du 1/2000e au 1/500e.

Schémas et croquis d'intentions spatialisés.

Maquettes radicales

Plus particulièrement :

Un plan de sol extérieurs et intérieurs sera développé au 1/200e avec des extraits au 1/50e.

Une coupe perspective au 1/50e exprimera les relations entre logement et ville en traitant le rapport édifice/espace public dans toutes ses dimensions constructives.

Organisation de l'enseignement :

Chaque séance hebdomadaire sera construite en ménageant un temps (1 à 2h) permettant de proposer aux étudiants une intervention sur une thématique en relation avec les attendus de la séquence du studio. Cela pourra être également l'occasion de procéder à l'examen de références architecturales et urbaines ou de lectures à partir d'un corpus défini. Les étudiants seront invités alternativement à restituer leurs recherches à partir de ce corpus. Des visites thématiques et facilement accessibles (Paris et proche banlieue) seront organisées en fonction des thématiques abordées autour de la question du logement.

De manière alternée, la séance se fera sous forme d'affichage de manière à restituer collectivement le travail effectué, ou bien individuellement de manière à revenir en détail sur des éléments de projets particuliers.

Les séances seront conclues par une mise en relief des travaux de la semaine et en précisant les attendus de la semaine suivante

Complémentarités avec d'autres enseignements :

Le studio est le lieu où l'étudiant procède à l'apprentissage de la projection comme « respiration » mentale associant des savoirs opposés ou distants. Il doit convoquer les acquis des enseignements des années précédentes et en particulier pour le Semestre 6 : Théorie de l'architecture / Analyse urbaine / Histoire des villes / Culture constructives / Arts plastiques

Bibliographie

Théories et pratiques de la ville

- APPLEYARD (Donald), LYNCH (Kevin), MYER (John R), The view from the road, Cambridge, MIT Press, 1966 (1964). (BH1351)*

- BENEVOLO (Leonardo), Histoire de la ville, Marseille, Editions parenthèses, 1995

- CULLEN (Gordon), The concise townscape, London, The Architectural Press, 1994 (1961). (711.41 CUL)*

L'auteur fait partager sa fascination pour le paysage urbain et l'illustre de nombreuses photographies qu'il analyse ainsi que de ses propres dessins. Le terme de paysage urbain a eu une influence majeure sur le plan de l'analyse urbaine.

- LUCAN (Jacques), Où va la ville aujourd'hui, Formes urbaines et mixités, Paris, Édition de La Villette, 2012

À travers l'examen de nombreuses opérations urbaines, tant à Paris et dans sa région que dans les grandes villes françaises, Jacques Lucan décrit l'évolution récente des conceptions urbaines, de façon à la fois pragmatique, réaliste et prospective.

- MANGIN (David), PANERAI (Philippe), Projet urbain, Marseille, Éditions Parenthèses, coll. « Eupalinos », 1999

Cet ouvrage, qui s'apparente à un manuel où se mêlent constats et analyses de la réalité et propositions, renoue consciemment avec les traités d'urbanisme du début du xxe siècle. Il traite successivement des découpages, parcellaires et de leur ordonnancement en fonction des types bâtis, situe l'espace de la voie dans ses relations avec les terrains desservis et aborde à plus grande échelle la constitution du tissu et l'étude des grands tracés avant de mener une réflexion sur les activités et leur localisation.

- PANERAI (Philippe), DEMORGON (Marcelle), DEPAULE (Jean-Charles), Analyse urbaine, Marseille, Éditions Parenthèses, coll. « Eupalinos », 1999 (1981). (711.41 PAN)*

La connaissance et la compréhension d'une ville ne forcent pas l'évidence, notamment pour les métropoles étendues marquées de strates historiques successives. Il convient d'élaborer une connaissance d'investigation en mêlant l'approche historique, la géographie, le travail cartographique, l'analyse architecturale, l'observation constructive et celle des modes de vie. En affirmant l'importance du dessin comme un moyen de comprendre et de rendre sensible.

- PAQUOT (Thierry), Les faiseurs de villes : 1850-1950, Gollion, Éditions InFolio, coll. « Archigraphy », 2010. (711.03 PAQ)*

Présentation de 26 'faiseurs de villes' (Aalto, Auzelle, Bardet, Cerda, Geddes, Haussmann, Hénard, Howard, Le Corbusier, Prost, Sitte, Unwin, Wright...) qui ont formulé les problèmes, proposé des modèles, élaboré des plans, construit des cités, planté des parcs et des jardins.

- RASMUSSEN (Steen Eiler), Villes et architectures : un essai d'architecture urbaine par le texte et l'image, Paris, Parenthèses, coll. « Eupalinos. Série Architecture et urbanisme », 2008 (1951). (711.03 RAS)*

Cet ouvrage introduit une dimension historique dans l'étude des typologies urbaines. Qu'il s'agisse de Pékin, de Rome, Amsterdam, Londres, Paris ou Copenhague, Rasmussen nous donne une image autre des villes. L'auteur replace l'architecture dans un rôle de composant d'un paysage urbain où les vides (les espaces extérieurs, les rues) ont autant d'importance que les objets architecturaux eux-mêmes.

- RONCAYOLO (Marcel), Lectures de villes : formes et temps, Marseille, Éditions Parenthèses, coll. « Eupalinos. Série Architecture et urbanisme », 2002. (711.03 RON)*

Recueil d'articles écrits entre 1958 et 1996 retraçant le cheminement de Marcel Roncayolo dans sa tentative de croiser histoire et géographie à travers l'étude des phénomènes urbains, des formes matérielles et sociales de la ville, de ses paysages et de ses représentations.

-ROSSI (Aldo), l'architecture de la ville, Paris, Infolio, 1966

- VENTURI (Robert), SCOTT BROWN (Denise), IZENOUR (Steven), L'enseignement de Las Vegas ou le symbolisme oublié de la forme architecturale, Liège, Mardaga, coll. « Architecture + Recherches », 2000 (1972). (72.01 VEN)*

Learning from Las Vegas cristallise les débats dans le milieu architectural américain du début des années soixante-dix. Aux constructions imaginaires d'un monde meilleur, l'ouvrage oppose l'observation de la réalité, faisant de la ville existante, un modèle à reproduire, imiter, ou parodier.

- ZEVI (Bruno), Apprendre à voir la ville : Ferrare, la première ville moderne d'Europe, Marseille, Éditions Parenthèses, coll. « Eupalinos. Série Architecture et urbanisme », 2011 (1960). (711.4(450) FER)*

Cet ouvrage cerne tous les ingrédients de la production urbaine à travers l'exemple de la première ville moderne d'Europe, Ferrare, restructurée par Biagio Rossetti, premier urbaniste moderne d'Europe, au XVIème siècle : l'histoire architecturale de la ville et l'analyse de la spécificité de cette opération urbanistique initiée à partir du noyau médiéval, avec l'émergence d'éléments architectoniques comme la place, la rue...

Atlas et cartographie

- BARDET (Cécile), BLUMENFELD (Hervé), CASTEL (Sylviane), COULAIS (Jean-François), DUGÉNY (François) (dir.), Paris et l'Île de France, Paris, Éditions Belin, coll. « Terre des villes », 2002. (CD27 / i)*

Ce cédérom est organisé en quatre parcours audiovisuels. Chaque parcours (paysages, le territoire et les hommes, reconstitution, forme urbaine) traite d'un aspect de l'évolution du paysage parisien, explicite les facteurs, qui de la géologie aux styles architecturaux, des abbayes médiévales aux travaux d'Haussmann, ont façonné le tissu urbain parisien.

- CHEVALIER (Raymond), Lecture du temps dans l'espace. Topographie archéologique et historique, Paris, Picard, 2000.

La recherche vise à reconstituer des évolutions du relief, de l'hydrographie, du climat pour mieux comprendre les installations humaines, urbaines et rurales, les voies et les cadastres fossiles, l'exploitation des ressources naturelles, apprendre en un mot à lire la quatrième dimension, celle du temps, dans les lignes du paysage, y découvrir la signification économique, sociale, politique, religieuse, que lui ont conféré les civilisations passées.

- FORTIER (Bruno), La Métropole imaginaire : un atlas de Paris, XIXème-XXème siècles, Bruxelles, Édition P. Mardaga, 1989 (Exposition à l'Institut Français d'Architecture). (711.4(440) FOR)*

Paris traité comme un laboratoire dont cette traversée voudrait tenter de suivre les transformations en se demandant avant tout comment cette ville sans murs et sans limites a su -à travers ses jardins et ses parcs, par le biais de projets qu'elle a sans cesse élaborés et rajeunis- se doter de nouveaux équilibres.

- JACOBS (Allan B), Great streets, Cambridge, Massachusset Institute of Technology Press, 1993.

Les grands boulevards, grandes rues et avenues : de leurs conceptions à leurs aménagements, quel rôle tiennent-ils et quelle est leur importance dans la ville ? Plans et coupes de rues, plans comparatifs de villes avec échelle en mètres, en mile et en pieds.

- MACHI (Giulio), CCI (dir.), Cartes et figures de la terre, Paris, Centre Georges Pompidou, 1980 (Exposition au Centre Georges Pompidou). (528.9 CAR)*

Histoire de la cartographie et de la représentation de la terre

- MONSAINGEON (Guillaume), Mappamundi : art et cartographie, Marseille, Parenthèses, 2013 (Exposition à l'Hôtel des Arts de Toulon). (71.8 MON)*

Cet ouvrage rassemble une trentaine d'artistes qui interrogent la représentation cartographique. Ces visions d'artistes sont regroupées en trois temps : le corps, le combat, le conte.

- PICON (Antoine), ROBERT (Jean-Paul), Le Dessus des cartes : un atlas parisien, Paris, Éditions du Pavillon de l'Arsenal, Picard, 1999. (71.8 PIC)*

Que montrent les plans de Paris ? Différents états de la ville, aux moments où ils sont élaborés ; leur rassemblement permet, par le défilement d'arrêts sur images, de reconstituer le film du développement de la capitale.

- RICHTER (Gerhard), Atlas, Londres, Thames & Hudson, 2006.

Recueil de plans et de types

- CHUECA Pilar, Atlas - Plan des logements, Barcelone, Éditions Links, 2009

- EBNER Peter, HERRMANN Eva, HOLLBACHER Roman, KUNTSCHEK Markus, WIETZORRECK Ulrike, Typology +, Bâle, Éditions Birkhäuser, 2010

- FERNANDEZ PER Aurora, MOZAS Javier, ARPA Javier, D BOOK Density Data Diagrams Dwellings, a Visual Analysis of 64 Collective Housing Projects, Espagne, Éditions A+T, Vitoria-Gasteiz, 2007
- FIRLEY Eris, STAHL Caroline, The urban housing handbook, England, Éditions John Wiley & Sons, 2009
- MARCHAND Bruno, KATSAKOU Antigoni, Concevoir des logements, Concours en Suisse 2000-2005, Lausanne, Laboratoire de Théorie et d'Histoire de l'Institut d'Architecture de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne, 2008
- SCHNEIDER Friederike, Recueil de plans d'habitation, Bâle, Éditions Birkhäuser, 2007

Observation, perception et représentation

- ARASSE (Daniel), On n'y voit rien : descriptions, Paris, Denoël, coll. « Folio essais », 2000. (7-01 ARA)*

Six courtes fictions narratives qui se présentent comme autant d'enquêtes sur des évidences du visible, de Vélasquez à Titien, de Bruegel à Tintoret, pour apprendre à voir derrière ce que la peinture nous montre.

- CARTIER-BRESSON (Henri), « Voir est un tout », Entretiens et conversations (1951-1998), Paris, Centre Georges Pompidou, 2014.
Entretiens et conversations avec un photographe, dessinateur et peintre, qui parle de son oeuvre, commente l'état du monde, revient sur son parcours : « J'observe, j'observe, j'observe. C'est par les yeux que je comprends ». (H. C.-B.).
- LE CORBUSIER, Voyage d'Orient : carnets, Milan, Paris, Electa Architecture, Fondation Le Corbusier, 2002. (72-01 LE COR)*
Fac-similé des carnets de croquis et d'observations du jeune architecte qui se disait autodidacte, réalisés au cours du voyage initiatique et fondateur qu'il entreprit autour de la Méditerranée en 1911, à l'âge de 24 ans.
- UNGERS (Oswald Mathias), Morphologie: City Metaphors, Köln, Verlag der Buchhandlung Walther König, 1982. (BH1062)*

Littérature

- ARAGON (Louis), Le Paysan de Paris, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 2003 (1926). (82-4 ARA)*

Comme un paysan ouvrant à tout de grands yeux, le poète nous apprend à voir d'un regard neuf le paysage parisien : les passages, les boutiques de coiffeurs à bustes de cire, les bains, les immeubles les plus ordinaires, les affiches,...

- CALVINO (Italo), Les villes invisibles, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points », 1996 (1972). (82 CAL)*
Un jeune vénitien rencontre l'empereur des Tartares, pour lui dresser le portrait de villes insolites, dont la forme, la structure, la croissance ou les moeurs parlent de noms, de mémoire, de désir, du temps, du regard ou du savoir.
- JOUET (Jacques), Poèmes de Paris - Une anthologie à l'usage des flâneurs, Paris, Parigramme, 2009.
D'Alphonse Allais à François Villon en passant par Apollinaire, Cendrars, Eluard, Hugo, Lautréamont, Nerval, Réda, Rimbaud, Verlaine et Vian...

- PEREC (Georges), Tentative d'épuisement d'un lieu parisien, Paris, Christian Bourgois, coll. « Titres », 2008 (1975). (82-4 PER)*
En octobre 1974, Georges Perec s'installe place Saint-Sulpice à Paris. Pendant trois jours d'affilée et à différents moments de la journée, il tente de prendre note de tout ce qu'il voit. Il en établit ainsi une liste représentant la vie quotidienne, sa monotonie, mais aussi les variations infimes du temps, de la lumière, du décor, du vivant.

Bandes dessinées

- PEETERS (Benoît), SCHUITEN (François), Le Guide des Cités, Paris, Casterman, Coll. « Univers d'auteurs », 2011.
- TARDI (Jacques), MALET (Léo), Série Nestor Burma, Paris, Casterman.

Paris

- BENJAMIN (Walter), Paris, capitale du XIXème siècle : le livre des passages, Paris, Éditions du Cerf, coll. « Passages », 1997 (1939). (82-4 BEN)*
L'éditeur et traducteur allemand Rolf Tiedemann a rassemblé dans ce volume tous les textes se rapportant au grand projet de livre sur Paris et le XIXème siècle auquel l'auteur, écrivain et philosophe allemand, a travaillé de 1927 à 1929, puis de 1934 à 1940.
- LUCAN (Jacques) (dir.), Paris des faubourgs : Formation, Transformation, Paris, Édition du Pavillon de l'Arsenal, Picard, 1996. (711.4(442) LUC)*
L'urbanisation des faubourgs après 1860 s'est faite soit par sédimentations successives, soit par planification. Leur bâti quelquefois fragile et vétuste, leur structure parcellaire très morcelée dérivée du parcellaire agricole, les exposent à des opérations brutales qui effacent partiellement ou totalement le

Support de cours

Les supports de cours vont être mis sur Taiga au fur et à mesure de semestre .

Projet d'architecture L621PA04 Ville productive : habiter et produire dans la 'métropole horizontale'

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L621PA
Semestre	6	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,8	Session de rattrapage	non		

Responsable : Mme Bringand

Objectifs pédagogiques

L'indissociabilité de l'architecture, de la ville, du territoire et d'une société en mouvement est au cœur de la démarche de projet proposée. Il s'agit de s'exercer à la « traversée des échelles spatiales et temporelles » pour explorer un projet architectural qui oriente le projet urbain et concevoir un projet urbain qui caractérise l'édifice.

La dimension prospective de la conception urbaine et l'urgence environnementale de penser la 'ville d'après' orientent l'atelier dans la recherche de scénario du changement voir de la rupture.

L'atelier est coordonné avec le TD de Géographie en vue d'approfondir la lecture, la compréhension et la représentation du territoire (topographie, géologie, hydrographie, paysage).

L'atelier est aussi coordonné avec le TD SHS avec l'objectif de développer un regard sensible et une compréhension de l'espace par ses usages.

Contenu

Habiter et produire dans la « métropole horizontale » est un thème qui permet d'aborder la mutation des territoires métropolitains du Grand Paris « depuis les marges », les espaces périurbains et la couronne rurale.

Les territoires productifs et actifs (zones d'activités, zones industrielles, zones commerciales) représentent le tiers des surfaces urbanisées de la métropole parisienne et un immense réservoir urbain, au potentiel encore peu exploré.

Les zones d'activités, héritage du « zoning », constituent avec les lotissements de maisons individuelles et les grands ensembles, la matière dominante de la ville fragmentée périurbaine. Ces « zones » de logement ou de production, en raison de leur faible densité et de leur situation nouvelle, rattrapées par l'extension urbaine et les grands projets structurants du Grand Paris, peuvent devenir de véritables champs d'expérimentation.

Il s'agira plus particulièrement d'explorer la mutation de zones d'activités existantes, en lien avec les espaces résidentiels, avec les centralités et avec le grand paysage des franges métropolitaines. Une mutation qui doit s'appuyer sur une approche prospective pour envisager l'évolution de l'activité productive métropolitaine dans le contexte des ruptures numériques, technologiques, environnementales et sociétales.

La situation de nombreuses zones d'activités, en frange des tissus urbains agglomérés, au contact des espaces naturels, agricoles ou boisés, est aussi l'occasion de questionner le modèle centre/périphérie, le rapport ville/nature et le rôle potentiel des territoires productifs dans la perspective d'une meilleure habitabilité de la ville et du renforcement de l'attractivité métropolitaine.

Le concours European 14 et 15 (2017-2019), sur le thème « villes productives », offrira une matière réflexive supplémentaire et renouvelée par l'actualité de ce concours d'idées international.

Mode d'évaluation

50/50 contrôle continu / rendu final

Langue du cours : français

Bibliographie

"TRILOGIE VERTUEUSE" - Editions Recherches, juin 2013 - Sous la direction de Flore Bringand
Trilogie vertueuse 1/ Densifier les lotissements existants
Trilogie vertueuse 2/ Intensifier les grands ensembles
Trilogie vertueuse 3/ Recycler les zones d'activités

Projet d'architecture

L621PA05 Imaginer le futur des parc relais du Grand Paris

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L621PA
Semestre	6	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,8	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Njoo

Autre enseignant : M. Boursier

Objectifs pédagogiques

La mobilité de l'homme est un état de fait qui change nos rapports à la ville et à l'architecture. Nous interrogerons ce phénomène en nous intéressant aux divers espaces de transit qui fabriquent la ville d'aujourd'hui et qui ponctuent de plus en plus notre quotidien. Routes, autoroutes, gares, aéroports, hôtels, parkings, centres commerciaux, aires logistiques... autant d'escaliers qui transforment le territoire urbain et les rythmes de ceux qui y vivent et le parcourent.

Comment traiter ces lieux sinon ces « non-lieux » vécus dans l'éphémère et l'anonymat ? Comment les considérer comme autre chose que de simples lieux de « passage » dans la ville ?

Contenu

Cette année nos investigations se focaliseront sur le devenir des « P+R » ou parc relais du Grand Paris, stationnements incitatifs à l'interface entre les réseaux autoroutiers et de transports publics. Nous explorerons comment la requalification de ce type d'intermodalité, face notamment aux enjeux environnementaux et sociaux, pourrait définir une stratégie de régénération urbaine à grande échelle. Ce scénario prospectif sera élaboré collectivement comme une forme d'acupuncture métropolitaine qui devrait articuler plusieurs échelles : géographique, urbaine, architecturale. Plus précisément, il s'agit de projeter une série de futurs pôles d'échange d'un nouveau type qui associera activités et services publics le long de la Francilienne (A104), l'autoroute régionale qui a pour vocation de devenir le troisième boulevard périphérique du Grand Paris.

Langue de communication : français

Autres langues parlées: anglais

Echelles: architecturale, urbaine, territoriale

Mode d'évaluation

Rendus intermédiaires 20%, Rendu final 40%, Contrôle continu 40%

Travaux requis

Le projet sera structuré en trois séquences : (1) une première phase d'analyse et de problématisation collective articulée autour de l'exploration de 4 scénarios de développement dont un sera retenu pour la suite du semestre; (2) une deuxième séquence dans laquelle de nouveaux groupes de travail de 3-4 étudiants se pencheront sur le projet urbain d'un site spécifique relevé dans la première séquence ; et enfin (3) une dernière phase dans laquelle ces sites feront l'objet de propositions architecturales plus détaillées, mais toujours en dialogue avec l'élaboration d'un scénario partagé. L'atelier sera ponctué par des conférences, tutorats, jurys et débats collectifs, notamment avec la participation d'experts invités et d'acteurs locaux.

Bibliographie

Une bibliographie complète sera communiquée au premier cours avec entre autres:

Marc Augé, Non-lieux : introduction à une anthropologie de la surmodernité, Paris, Le Seuil, 1992.

Reyner Banham, Los Angeles (1972), Marseille, Parenthèses, 2008.

Jean-Louis Cohen et André Lortie (dir.), Des fortifs au périph.. Paris, les seuils de la ville, Paris, Picard, 2000, 2021.

Simon Henley, L'architecture du parking, Marseille, Parenthèses, 2007.

Momoyo Kajima, Junzo Kuroda et Yoshiharu Tsukamoto, Made in Tokyo, Tokyo, Kajima, 2001.

Rem Koolhaas, New York Délire : Un manifeste rétroactif pour Manhattan (1978), Marseille, Parenthèses, 2002.

Bruno Latour et Émilie Hermant, Paris: Ville invisible, Paris, Les empêcheurs de penser en rond, La découverte, 1998.

David Mangin, La ville franchisée : formes et structures de la ville contemporaine, Paris, Éd. De La Villette, 2004.

Mathieu Mercuriali et Virginie Picon-Lefebvre (dir.), Les routes du futur du Grand Paris, catalogue d'exposition, Paris, Pavillon de l'Arsenal, 2019.

Tomato architectes, Paris, La Ville du Périphérique, Paris, Éditions du Moniteur, 2003.

Robert Venturi, Denise Scott-Brown et Steven Izenour, L'enseignement de Las Vegas (1977), Mardaga, trad. de l'américain, 2008.

Projet d'architecture L621PA06 Projet urbain

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L621PA
Semestre	6	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,8	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Leitner

Autre enseignant : M. Denerier

Objectifs pédagogiques

Cet enseignement a comme objectif d'aider l'étudiant.e. à :

- Pratiquer l'analyse urbaine – y compris des termes et notions de la ville et du territoire – afin d'identifier et de comprendre les forces et éléments structurant des contextes urbains contemporains, avec une attention particulière à leur histoire
- Éduquer le regard pour être en mesure de prendre position face au « déjà-là » social, construit, végétal, topographique, infrastructurel, etc.
- Prendre conscience du rôle des expériences et sensations sensorielles procurées par les espaces urbains, y compris par la matérialité des espaces publics et des bâtiments
- Comprendre les interactions entre les différents types architecturaux et l'espace public
- Se sensibiliser aux différentes morphologies urbaines (tracés, maillage, programmes, accès, relation entre bâtiments et espace public) et leurs conséquences sur les usages et pratiques des habitants
- Acquérir une culture critique de la ville et du projet urbain, y inclus de ses développements historiques et théoriques, de sa production actuelle souvent normalisée, et des nouvelles formes de projet urbain (participatif, « mixte », sans automobile, « pour femmes », « productif », « vivant », « vert »)
- Développer dans le cadre de Paris et de sa région une conscience critique des notions liées au projet urbain : qualité de vie & urbanité, densité & intensité, écologie & partage, identité & usages, programmes & espaces, mobilités & permanences, etc.
- Intervenir dans – ou concevoir – un îlot ou un petit quartier qui répond à différentes problématiques, notamment à celle de réduction des consommations et d'économie des ressources, de variété des modes de vie et de contribution à la culture et à l'identité des lieux plus généralement
- Proposer des espaces urbains qui rendent justice aux habitants et leur vie (principalement) quotidienne par leurs potentiel d'appropriation, de partage, d'usage, de transformation et d'évolution, puis, en outre, par leur programmation qui leur permet de répondre à la question de ce que cette partie de la ville contribue à la ville et au territoire

Contenu

Notre terrain d'études est globalement le territoire du Grand Paris. Nous nous intéressons de manière ouverte et non dogmatique aux multiples identités et formes d'interaction qui y sont présentes.

Concernant plus précisément le travail des étudiant.e.s, nous proposons de nous pencher sur le type de site, situé en banlieue parisienne proche, dont la problématique est celle de la mutation de terrains et de zones anciennement industriels vers des quartiers habités, mixtes, vivants, de proximité, accueillant des emplois et proposant différents modes d'habiter, parmi bien d'autres considérations.

C'est ce type de situation qui se trouve aujourd'hui en première ligne quand il s'agit de construire le Grand Paris. L'objectif ici est de proposer des pistes de réflexion, des stratégies et processus, des organisations spatiales urbaines, architecturales et paysagères qui vont au-delà d'un banal découpage de ce qui est trop souvent réduit à une simple « réserve foncière » en vue de sa commercialisation.

Le site d'études pourra être l'un des suivants :

- La plaine Saint-Denis, avenue de la métallurgie : terrain AB production, dans un contexte d'arrivée du campus Condorcet, place du Front Populaire ; restructuration de friche industrielle (6 ha)
- La plaine Saint-Denis, canal Saint-Denis à Aubervilliers : Le Cornillon, situé dans la ZAC Cristino Garcia, la petite Espagne (6 à 8 ha) ; c'est un site très intéressant qui accueillera une nouvelle gare du GPE, avec comme toile de fonds une histoire de la migration espagnole installée depuis 50 ans. Comment concilier l'un avec l'autre ?
- Argenteuil, sortie de gare : les entreprises OTIS, un vaste îlot en sortie de gare. Faut-il retourner la gare, ou du moins la rendre traversable, et installer un petit quartier à programmation mixte ?
- Le Blanc-Mesnil, site de la zone industrielle en mutation situé en entrée de ville : restructuration importante en cours, avec arrivée d'un hypermarché Leclerc et des habitations au style pastiche ; enjeux de mutabilité, dans un contexte de conservation de l'artisanat et du tertiaire avec un programme mixte (habitat, équipements, commerces, ...).

Au-delà des questionnements spécifiques suscités par chacun de ces sites (ou d'autres encore), on peut déjà avancer un certain nombre d'interrogations générales qui s'appliquent à tout projet urbain :

- Comment ne pas aboutir à une « ville comme les autres », c'est-à-dire à l'esprit de ZAC générique sur la base de pression immobilière et 'tabula rasa' ?

- Comment articuler le projet urbain proposé avec l'histoire et l'échelle du site existant et des quartiers voisins, puis avec celle de la métropole, c'est-à-dire : comment faire partie du métabolisme à la fois local et métropolitain ?
- L'identité du lieu doit-elle être nouvelle et « autonome » ou, au contraire, référencée et inspirée par ce que l'on arrive à déceler sur place (pour ne pas dire « contextuelle ») ?
- Est-il pertinent de concevoir un morceau d'une « ville adaptable », d'une « ville nature », d'une ville « productive » – aussi bien de produits que de liens sociaux –, d'une « ville vivante » ou d'une ville autre ?
- Comment, pour y arriver, distinguer ce qui doit être permanent de ce qui doit rester potentiellement évolutif ?
- Quel peut être l'équilibre entre espaces construits et espaces libres, entre espace minéral et espace végétal, entre espace de mobilité et espace de séjour, et entre espace privé et espace public ?
- De quels outils de conception et de moyens réglementaires à mettre en place dispose-t-on pour mettre en forme urbaine, en espace public et d'assurer la pérennité – ou justement pas ? – de notre vision ?

Dans le but d'apporter une culture internationale et de mettre celle de Paris et de sa région en relief, un intérêt particulier sera également porté vers l'urbanisme de Tokyo, de Hong Kong, de New York et d'autres villes étrangères.

En plus du face-à-face pédagogique stricto sensu, nous proposons : des visites de quartiers ; des exposés hebdomadaires sur des villes, des thématiques et des notions spécifiques liées aux formes urbaines, leurs formations, logiques et identités ; la présentation et la circulation de livres dont certains, notamment publiés à l'étranger, qui n'existent pas à la bibliothèque de l'ENSAPLV.

Mode d'évaluation

Cet enseignement demande de la part des étudiant.e.s un travail seul, en binôme ou en groupe de trois, en fonction du site choisi et de la phase du semestre.

Un échange plus général entre les étudiant.e.s du groupe est cependant indispensable. La salle de l'enseignement est un lieu clef pour que cet échange puisse avoir lieu. Pour cela, la présence tout au long de la journée est obligatoire. Pas plus d'une seule absence non justifiée pendant le semestre est acceptée.

Pour l'évaluation du semestre, le contrôle continu compte pour 80%, le rendu final pour 20%.

Le contrôle continu consiste en la présentation hebdomadaire de l'avancement des travaux. Son évaluation est faite à l'aide des critères suivants : présence, engagement, contributions aux échanges ; qualité du travail et des réflexions ; progrès sur le semestre.

Le rendu final consiste en la présentation de la proposition territoriale/urbaine/architecturale, représentée à l'aide de dessins imprimés sur panneaux et de maquettes dont l'échelle sera à définir. L'évaluation prend en compte la capacité à structurer un propos, une démarche et un processus de projet ; à proposer des espaces, des organisations et des temporalités pertinents et intéressants ; à les exprimer par des textes, croquis, schémas explicatifs et maquettes. Elle prend également en compte la qualité des documents produits tels que : les plans et coupes urbaines du projet dans leur contexte urbain environnant, puis au moins un dessin axonométrique globale (et d'autres pour représenter des thématiques spécifiques), les deux types de document avec indications par un code couleur de ce qui est maintenu, de ce qui est substitué et de ce qui est ajouté ; les vues perspectives, p. ex. sous forme de croquis ou de collage, représentant les espaces du projet urbain et leurs potentiels d'usage par les habitants.

Travaux requis

Le semestre s'organise en trois séquences :

1- Sur la base de documents officiels d'une part et d'observations faites in situ d'autre part, il s'agit de produire une analyse multi-scalaire et (carto)graphique (4 semaines env.), réparties entre les groupes d'étudiant.e.s :

- : géographie et topographie, trame bleue et verte, le vivant
- : types d'infrastructures, leur espace, dessin et insertion, leur logique de fonctionnement et leur lien (ou non) avec la ville quotidienne
- : types d'espaces publics, emprises, profils des voies
- : découpage : espace public/espace privé, îlot, parcellaire, dimensions, proportions
- : relation entre le construit et le non construit, insertions, emprises
- : caractéristiques volumétriques, architecturales et typologiques des constructions
- : densités, échelles, dimensions, proportions
- : programmes, usages, appropriations
- : perceptions, sensations, matériaux, sons

2- Pour chaque groupe d'étudiant.e.s, développement de stratégies d'intervention pour la mutation du site (4 semaines env.) :

- : prise de position par rapport à la situation de « déjà-construit » et de la question de son maintien
- : développement d'une vision de vie urbaine, aussi bien dans sa quotidienneté que dans son exceptionnalité
- : construction d'un propos sur des sujets pressants, tels que les consommations et leur réduction, le rapport au vivant, le bien commun, la vie en société
- : clarification des intentions sur les déplacements, la trame d'espaces publics, les articulations d'espaces publics et privés, les temporalités, les usages, les relations entre constructions, entre l'habitat (mode d'occupation de l'espace par l'homme à des fins de logements) et l'habiter (pratique des lieux géographiques par les individus), etc.

3- Mise en forme et mise en espace d'une proposition urbaine proprement dite (8 semaines env.)

- : proposition d'un projet urbain ou de quartier, fondé sur des intentions territoriales, urbaines, sociales, programmatiques, architecturales et typologiques clairement explicitées, argumentées et pertinentes.
- : premières propositions de schémas et dessins sous forme de variantes

: développement plus détaillé de la variante retenue par un va-et-vient entre documents globaux et situations précises
: au-delà des outils conventionnels, choix des moyens de représentation les plus pertinents en fonction de l'approche et du récit du projet

Bibliographie

- Atelier Bow-Wow from Post Bubble City, Tokyo : INAX Publishing, 2006.
 - Atelier HOKO, Habit@at, Singapour : Math Paper Press, 2016.
 - Marc Augé, Non-lieux, Paris : Seuil, 1992.
 - Edward Bacon, Design of Cities, New York : The Viking Press, 1967.
 - Franck Boulté, Umberto Napolitano & Benoît Jallon, Paris Haussmann, modèle de ville, Paris/Zurich : Pavillon de l'Arsenal/Park Books, 2017.
 - Colin Buchanan, Traffic in Towns. A Study of the Long Term Problems of Traffic in Urban Areas, London : Her Majesty's Stationery Office, 1963.
 - Françoise Choay, Le patrimoine en questions, anthologie pour un combat, Paris : Seuil, 2010.
 - Maurice Culot, La Goutte d'Or, faubourg de Paris, Paris : Hazan, 1988.
 - Gordon Cullen, Townscape, New York : Reinhold, 1961.
 - Bruno Fortier, La métropole imaginaire - Un Atlas de Paris, Liège : Mardaga, 1989.
 - Yona Friedman, Comment habiter la terre, Paris : Éd. de l'Éclat, 2016. [éd. orig. : 1976]
 - Annie Fourcaut, Emmanuel Bellanger, Mathieu Flonneau, Paris/Banlieues, conflits et solidarités, 1788-2006, Paris : Creaphis, 2007.
 - Jan Gehl, Life Between Buildings, Washington DC : Island Press, 2011. [éd. orig. en danois : 1971 ; angl. 1987]
 - Frédéric Gilli, Jean-Marc Offner, Paris, métropole hors les murs, Paris : Presses de Sciences Po, 2009.
 - Edward Glaeser, Triumph of the City, London : Pan Books, 2011.
 - Herbert Girardet, Cities : New directions for sustainable urban living, London : Gaia, 1992.
 - Werner Hegeman, Edward Peets, American Vitruvius: An Architect's Handbook of Civic Art, New York : Princeton Architectural Press, 1988. [éd. orig. : 1922]
 - Dominique Hervier, Marie-Agnès Férault, Françoise Boudon, Le faubourg Saint-Antoine : un double visage, Paris : APPIF, 1998.
 - Jane Jacobs, Déclin et survie des grandes villes américaines, Liège : Mardaga, 1991. [éd. orig. : Death and Life of Great American Cities, New York : Random House Publishing, 1961]
 - Rem Koolhaas, New York Délire, Paris : Éd. du Chêne, 1978. [éd. orig. : Delirious New York, Oxford : Oxford University Press, 1978]
 - « Les chantiers du Grand Paris », Esprit, no. 348, octobre 2008.
 - Henri Lefebvre, Le droit à la ville, Paris : Anthropos, 1971.
 - Kevin Lynch, L'image de la cité, Paris : Dunod, 1969. [éd. orig. : The Image of the City, Cambridge (Mass.)/London : MIT Press, 1960]
 - David Mangin, La ville franchisée : formes et structures de la ville contemporaine, Paris : Éd. de la Villette, 2004.
 - David Mangin, Philippe Panerai, Projet urbain, Marseille : Parenthèses, 1999.
 - MVRDV, Farmax, Rotterdam : 010 Publishers, 1998.
 - David Owen, Green Metropolis, New York : Riverhead Books, 2009.
 - Philippe Panerai, Marcelle Demorgon, Jean-Charles Depaule, Analyse urbaine, Marseille : Parenthèses, 1999.
 - Sungjin Park, The Far Game, Constraints Sparking Creativity, Space Books, 2016.
 - Thierry Paquot, Yvette Masson-Zanussi, Marco Stathopoulos (dir.), Alter-Architectures Manifesto, Paris/Gollion (Suisse) : Eterotopia/Infolio, 2012.
 - Georges Perec, Tentatives d'épuisement d'un lieu parisien, Paris : C. Bourgois, 1982. [éd. orig. : dans Cause commune, no. 1, 1975, p. 59-108.]
 - Aldo Rossi, L'architecture de la ville, Paris : L'Équerre, 1984. [éd. orig. : L'architettura della città, Padova : Marsilio Editori, 1966]
 - Jan Rothenz, The Soft Atlas of Amsterdam, Amsterdam : Nieuw Amsterdam Uitgevers, 2014.
 - Colin Rowe, Fred Koetter, Collage City, Gollion (Suisse) : Infolio, 2005. [éd. orig. : Cambridge (Mass.)/London : MIT Press, 1979]
 - Bernard Rudofsky, Streets For People: A Primer For Americans, New York : Anchor Press, 1969.
 - Bernardo Secchi, La ville du vingtième siècle, Paris : Éd. Recherches, 2009. [éd. orig. : La città del ventesimo secolo, Roma : Gius, Laterza & Figli, 2005]
 - Camillo Sitte, L'art de bâtir les villes, Paris : Points, 1996. [éd. orig. : Der Städtebau nach seinen künstlerischen Grundsätzen, Wien : Graeser, 1889]
 - Joseph Stübben, La construction des villes, Bruxelles : 1895. [éd. orig. : Der Städtebau, Darmstadt : Bergstrasser, 1890.]
 - Yasutaka Yoshimura, Super Legal Buildings, 2006.
-

Projet d'architecture L621PA07 Projet urbain

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L621PA
Semestre	6	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,8	Session de rattrapage	non		

Responsable : Mme d'Orazio

Autres enseignants : Mme Carlini, Mme Pernin, Mme Schmitt

Objectifs pédagogiques

' Tranche de ville, tranches de vies ' - Atelier d'initiation au projet urbain coordonné par Anne D'Orazio et Guillaume Duranel.

Cet enseignement propose de développer une réflexion qui cherche à saisir l'échelle d'un territoire : il s'agit de reconnaître les conditions de sa constitution et repérer les enjeux stratégiques et dynamiques de son évolution dans lesquels l'intervention par le projet urbain permet d'en révéler les dimensions, tensions et limites.

Il vise aussi à réfléchir à l'articulation des échelles d'intervention dans la ville, dans un parcours allant de l'échelle territoriale à celle de l'édifice.

Contenu

En prenant comme contexte celui de la métropolisation parisienne, il s'agit au travers de l'étude d'une commune inscrite dans l'aire métropolitaine de repérer les conditions de sa constitution, son rapport aux tissus urbains historiques et les transformations engendrées par les fortes mutations urbaines des XX^e et XXI^e siècles.

Ce travail de lecture et d'analyse se fera à partir de la commune de Montreuil-sous-Bois (93). Le choix de ce site tient largement dans la multiplicité des facettes qu'offre cette commune de banlieue façonnée par les phases successives de l'urbanisme contemporain et souvent qualifiée de ' ville populaire '.

Malgré un territoire en apparence décousu et parfois chaotique, il s'agit pour l'étudiant de comprendre les conditions de fabrication du tissu urbain, ses continuités, ses limites, ses ruptures mais aussi son potentiel d'évolution, d'attractivité, de solidarité dans une recomposition à l'échelle du Grand Paris.

Ce travail s'inscrit dans la suite de la consultation lancée par le Département de la Seine-Saint-Denis, intitulé [Horizon 2030 !].

Il vise à partir d'une approche par scénario à projeter le devenir du territoire et à envisager la manière de 'réparer la ville' tout en faisant face aux risques climatiques, en prenant en compte les vulnérabilités sociales, résidentielles, spatiales et en s'appuyant sur les opportunités en terme de population, de culture, d'écologie, d'espace, de paysage, etc.

La démarche proposée s'articule en 3 temps :

- 1 / Analyser pour comprendre :

Un arpentage attentif, une lecture du territoire communal et des secteurs urbains qui le composent permettra aux étudiants de proposer une analyse du territoire à partir du concept et des outils du 'transect urbain' (Tixier, 2016).

Le travail d'arpentage se poursuivra par une étude plus approfondie où les questions de typo-morphologie bâtie et urbaine, de développement stratégique et d'usages seront étudiées minutieusement.

L'objectif de cette démarche analytique et réflexive est de mettre l'étudiant en situation de faire le lien entre ce qu'il observe sur site et les connaissances objectives qu'il acquiert du territoire, de lui permettre de mettre en mot ce qu'il a relevé et de le restituer dans un cadre collectif.

- 2 / Faire émerger les potentialités d'enjeux :

A partir des éléments d'analyse, il s'agit de repérer les territoires d'enjeux de la commune, d'en décrire les composantes, les potentialités et stratégies, et d'en proposer des scénarios d'évolution.

- 3 / Intervenir dans une dynamique, le projet comme dispositif

L'étudiant proposera un site ou une thématique d'intervention qu'il déclinera dans le cadre d'un projet où il mettra en articulation l'échelle de l'édifice au regard des enjeux de territoire.

Mode d'évaluation

Contrôle continu : 50 %, Jury intermédiaire et final : 50 %

Travaux requis

Au sein de l'atelier de projet, les deux premières phases de travail se feront par groupe de 5 à 6 étudiants. La dernière phase est un travail individuel ou en binôme. Ce travail sur l'édifice ou l'espace public permettra de confronter des propositions au travers de maquettes, dessins, etc.

Chaque phase fera l'objet d'une restitution commune.

Une exposition des travaux et un échange avec les acteurs locaux seront envisagés en fin de semestre si les conditions sanitaires le permettent.

En parallèle une série de cours théorique viendront nourrir la démarche d'initiation au projet urbain. Cet enseignement a pour objectif de venir outiller la réflexion de l'étudiant et de lui donner à comprendre comment s'organise la production de l'urbain.

Les thématiques abordées :

- les acteurs du projet (compétences et diversités) ;
- Politique sur la ville et politique de la ville (mise en perspective historique) ;
- le Projet urbain : un cadre de réflexion avant d'être un outil ;
- la notion de participation : impératif ou proposition ;
- les outils réglementaires, ou la ville comme cadre et procédure ;
- La ville face aux crises sanitaires : évolution théorique de l'approche environnementale de l'urbanisme.
- etc ...

Enfin, l'approche géographique et les outils de représentation du grand territoire seront abordés dans le cadre d'un enseignement partagé 'Projet urbain-Géographie', sous la forme de TD intégré à l'enseignement de projet.

Langue du cours: français

Projet d'architecture L621PA08 Projet urbain

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L621PA
Semestre	6	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,8	Session de rattrapage	non		

Responsable : Mme Portnoi

Autre enseignant : M. Nousiainen

Objectifs pédagogiques

Le territoire de l'ENSAPLV - Bobigny, ville préfecture

Enseignants : Anne Portnoi, Kristo Nousiainen

Les attendus pédagogiques du S06 sont communs à l'ensemble des groupes de projet, qui ont pour objectifs de transmettre les bases d'une connaissance de la forme urbaine et des processus contemporains de fabrication de la ville. L'objectif de l'atelier qui clôture la licence est de procurer les savoir-faire fondamentaux de l'analyse urbaine et du projet urbain, notamment le dessin de l'articulation de l'espace public et de l'espace privé. Le dessin des interactions entre le bâti, le parcellaire et l'espace public permet d'appréhender l'édifice en relation avec la constitution de la ville. Il s'agit d'étudier les formes et les processus (recomposition foncière, densification, réhabilitation, substitution) en testant et en vérifiant concrètement l'architecture des espaces projetés dans différentes situations territoriales. Vous serez ainsi amenés à concevoir un fragment urbain au regard de la géographie d'un territoire, des infrastructures, des espaces naturels et des paysages, de l'histoire et des caractéristiques morphologiques d'une aire urbaine.

Notre atelier prend pour objet d'étude le territoire élargi de l'école. Cette année, comme l'année dernière, nous travaillerons sur le territoire de Bobigny, un territoire à la fois riche et en cours de mutation. Il s'agit aussi d'apprendre à construire une problématique de projet aux échelles du territoire et de l'architecture sur des sujets d'actualité et au contact d'acteurs de la fabrique et de la gouvernance du territoire (services techniques et élus, associations, bailleurs, ...).

Le travail devra interroger en particulier :

- les nouvelles formes d'habitat en lien avec les enjeux de diversification du tissu urbain.
- la qualité de l'espace public (dimension de représentation, lieu de vie, confort de déplacement et de connexion). Articuler et repenser les continuités urbaines d'un territoire fragmenté (enclaves, infrastructures urbaines).
- les nouvelles formes et programmation de la centralité, liées, notamment, aux pôles gares du Grand Paris
- les outils de la réglementation urbaine et architecturale.

Contenu

Déroulé de l'exercice

20 étudiants 4 groupes de 5 étudiants

Le travail de l'atelier est cadencé en trois étapes :

Etape 1 : 5 séances - Travail en groupes

En premier lieu, par groupe de 5 étudiants, il s'agit de se concentrer sur la compréhension de sites de projets élargies au regard du territoire de la commune dans son ensemble. Cette étape comprend :

- Arpentage et analyse territoriale, paysagère et architecturale
- Compréhension des outils de réglementation et des projets en cours
- Définition des enjeux et d'une stratégie de transformation
- Définition de sites d'intervention
- Analyse de références architecturales

Etape 2 : 2 séances - Travail en binômes

Exercice de manipulation de formes urbaines sur des parcelles définies par l'analyse. Cet exercice vise à appréhender au travers de 3 scénarios les interactions entre voirie, structure parcellaire/découpage foncier et édifices architecturaux.

Etape 3 : 7 séances - Travail en groupes et en binôme

Enfin, le développement d'un fragment résidentiel ou d'un espace public dans une des situations identifiées fera l'objet d'un travail approfondi. En binôme, vous élaborerez un projet architectural et urbain à plusieurs échelles comprenant l'insertion urbaine du projet dans le contexte élargi, la définition des espaces publics, la définition architecturale du projet (fonctionnement, volumétrie, spatialités, etc.). Cette étape comprend :

- Formalisation et illustration des grands principes du projet de transformation
- Test de faisabilité à l'échelle de l'architecture, manipulation sur les formes du lotissement et sur les espaces publics
- Finalisation du projet et à la formalisation des éléments nécessaires à sa compréhension
- proposition de modifications des règlements urbains

Mode d'évaluation

Le travail effectué au cours de ce semestre à une très forte dimension collaborative. Pour cette raison la participation active et régulière de chaque étudiant est requise.

Les séances de travail courantes hebdomadaires seront organisées en deux parties avec un temps de pause entre les deux.

1. La première partie sera essentiellement consacrée à la présentation plénière du travail de chaque groupe et de mini-cours. Les présentations seront suivies d'un temps de critique croisée.
2. La seconde partie de la séance sera dédiée au travail d'atelier et de production proprement dit, ainsi qu'aux corrections individuelles.

Chaque étape fera l'objet d'un rendu noté. La note finale du semestre tiendra compte des notes de ces rendus intermédiaires, d'une note de progression (« contrôle continu ») et de la note du jury de fin de semestre.

40% pour le contrôle continu, et 60% pour le projet final.

Projet d'architecture L621PA09 Projet urbain

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L621PA
Semestre	6	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,8	Session de rattrapage	non		

Responsables : M. Gourvil, Mme Bodart

Objectifs pédagogiques

Le projet urbain s'appréhende comme un mode de réflexion et de conception capable de croiser différentes échelles de transformation. Il vise à faire réfléchir les enjeux de la fabrique urbaine à l'échelle du projet architectural, et réciproquement : de l'édification de bâtiments vers la ville. Dans le cadre de cet atelier, il s'agit d'initier les étudiant.e.s à de tels entrelacements et co-dépendances des échelles spatiales et temporelles du projet urbain en posant les enjeux climatiques comme supports de méthodes alternatives et vecteurs d'un nouvel imaginaire des transformations urbaines, en cours et à venir.

La crise climatique, parce qu'elle recouvre des enjeux à la fois environnementaux et sociétaux, politiques et écologiques, appelle à de nouvelles manières de voir et concevoir, d'imaginer et architecturer le devenir possible des villes et territoires.

L'objectif de cet atelier est d'une part d'amener les étudiant.e.s à explorer la multiplicité des manières de lire, percevoir et représenter les configurations urbaines existantes ; d'autre part, il s'agit de les encourager à engager un projet de transformation prospective ancré dans l'analyse critique des spécificités de l'existant.

Contenu

ILE DE FRANCE + 2 °C

Hériter du Boulevard périphérique parisien dans une situation de réchauffement climatique.

Ce groupe de projet interroge les territoires urbains au travers de l'ADAPTATION DE LA VILLE ET DE L'ARCHITECTURE AU RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE annoncé. L'objectif de l'accord de Paris – visant notamment à la limitation du réchauffement climatique à 2°C pour 2100 (COP21) – est ici repris comme prétexte d'expérimentation. Plus encore, l'adaptation au réchauffement climatique est considérée comme un préalable à l'initiation au projet urbain, à l'appréhension de ses articulations d'échelles spatiales et temporelles, à ses modes d'analyse et ses choix de (re-)programmation. L'enjeu est de pouvoir confronter le projet, très en amont, à un travail de scénarios prospectifs qui réfléchit à l'évolution des modes de vie et aux conséquences de la transformation du climat.

Visant une ville acclimatée plutôt que climatisée, les enjeux environnementaux sont doubles : minimiser l'impact de l'activité humaine sur l'environnement, en particulier réduire les émissions de gaz à effet de serre, et adapter les territoires à un autre contexte climatique. Afin de se saisir de tels enjeux, aussi larges que complexes, le travail de projet sera cadré :

- 1) sur un territoire spécifique, à savoir le BOULEVARD PERIPHERIQUE PARISIEN et ce qui lui est associé de part et d'autre comme formes urbaines ordinaires;
- 2) une problématique ciblée sur les effets matériels-concrets du réchauffement climatique et des nécessité de TRANSITION ECOLOGIQUE (par exemple : la ville post-carbone, l'îlot de chaleur urbain ou une autre utilisation des éléments AIR, EAU et SOL pour spatialiser les phénomènes de canicule, de crues éclair, ou de pollution de l'air).

Par ce double cadrage, il est question d'apprendre à distinguer la part anecdotique de la part indispensable au projet environnemental, en mettant les idées-concepts à l'épreuve d'une spatialité urbaine spécifique.

Les 16 semaines de l'atelier seront structurées sur trois phases de projet complémentaires :

ANALYSES TERRITORIALES ET ENQUÊTES URBAINES : un travail sur les transformations possibles de l'urbain et de ses manières d'habiter s'ancre dans une connaissance fine et précise du site de projet (arpentage, analyse urbaine, approche sensible et immersive, entretiens, relevé critique des formes et dynamiques urbaines), mais aussi s'amorce par la recherche et l'expérimentation de divers moyens pour en rendre compte et poser les premières question de projet par un diagnostic urbain orienté (travail collectif) ;

ENJEUX ET SCENARIOS PROSPECTIFS : après ce premier temps d'analyses, il s'agira de poursuivre les premiers scénarios prospectifs élaborés à l'échelle territoriale du périphérique par la proposition de stratégies urbaines construites sur des sites d'intervention spécifiques (en petits groupes) ;

HYPOTHESE FICTION ET PROJETS URBAINS : il s'agit de développer des projets urbains jusqu'au dessin d'une esquisse architecturale, en binôme et/ou seul. Les programmes sont variés et à définir par un travail de programmation articulant densités et mixités, pouvant proposer des logements, des équipements et la transformation de l'espace public.

Tout au long du semestre, l'exploration de ces différents temps et échelles de réflexion du projet urbain s'accompagnera d'un TRAVAIL D'ECRITURE individuel, rythmé sur la production de trois formes d'écrits distinctes mais corrélées : la description de l'existant, la fiction prospective et le récit de la transformation.

Une approche critique des conditions de production de la ville dite « verte », et des méthodes de simulation seront enseignées au travers de cours thématiques et d'exposés d'étudiant-e-s. Cet apprentissage sera complété par le TD partagé en Géographie et Ecologie sur la compréhension de l'existant, des enjeux de mobilité et du contexte climatique comme une étape stratégique de la conception du projet.

Mode d'évaluation

50% contrôle continu (exercices notés, rendu de phases de travail, exercice d'écriture)

50% rendu final dont la note doit être impérativement > 10/20

Projet d'architecture L621PA10 Projet urbain

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L621PA
Semestre	6	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,8	Session de rattrapage	non		

Responsable : Mme Durand

Autre enseignant : M. Saubot

Objectifs pédagogiques

Cet enseignement a pour objectif d'initier les étudiants à la fabrique de la ville, celle existante, celle à construire. Il s'agit d'accompagner les étudiants à apprendre à lire les fondamentaux de la culture urbaine : le tissu de la ville traditionnelle pour comprendre celui de la ville actuelle.

L'Atelier se déroulera en 3 temps qui illustrent aussi 3 objectifs :

1 – Analyser un territoire

L'Atelier permettra d'apprendre à réaliser une analyse de la ville et ses alentours à travers diverses thématiques (morphogenèse, typologies bâties, activités, maillage viaire, éléments structurants...). Les étudiants apprendront à appréhender un périmètre large de réflexion (1.25000), à croiser les échelles, à lire les interactions entre ce qu'il se passe au lointain et à proximité. Le TD partagé en géographie permettra de partager des interventions avec un géographe lors du diagnostic et d'aborder les questions topographiques, hydrologiques, les structures paysagères...

2- Faire émerger les potentiels

A partir des éléments d'analyse, il s'agit de repérer les territoires d'enjeux de la commune, d'en décrire les potentiels, définir les stratégies. L'étudiant analysera des exemples de problématiques urbaines similaires.

3- Réaliser un projet urbain

Le cycle s'achèvera par un projet urbain et humain, privilégiant l'approche spatiale. L'étudiant proposera un périmètre d'intervention locale (1.2000), dans lequel il dessinera un projet mettant en relation l'édifice aux enjeux du territoire. Il s'agira de maîtriser les statuts des espaces (privé, public), leur hiérarchie, les typologies bâties, les densités... Le programme du projet urbain ne sera pas prédéfini car le projet urbain répond à une situation, des problématiques urbaines particulières que les étudiants définiront après l'analyse.

Contenu

Le projet se situera dans une petite ville de Bourgogne, à Tonnerre, à environ 180 km de Paris, une ville qui présente un terrain extrêmement intéressant pour de jeunes étudiants car elle pose des problématiques actuelles de modes d'habiter et de qualité de vie.

Tonnerre combine un riche patrimoine architectural, mais aussi naturel, agricole et viticole.

Elle connaît le même sort que de nombreuses autres petites villes en contexte rural et a perdu de nombreux habitants ces dernières décennies.

Tonnerre fait désormais partie du programme des Petites Villes de Demain, porté par le gouvernement.

L'enjeu de l'atelier S6 est de développer un projet « pilote » pour faire revivre une petite ville qui se meurt. Comment transformer un bâti ancien afin qu'il réponde aux attentes et modes de vie actuels ? Quelle relation entre nature proche et centre bourg ? Quelle alternative à la grande distribution et au lotissement ? Il s'agira de développer le bon sens sur un terrain riche d'atouts et d'obstacles.

Mode d'évaluation

continu (50%) + jury intermédiaire et final (50%).

Capacité à faire le lien entre les savoirs et les pratiques enseignées, capacité à exposer, argumenter un projet.

Chaque phase fera l'objet d'une restitution commune.

Travaux requis

PHASE 1 – DIAGNOSTIC URBAIN PAR THEMATIQUE- 4 semaines

Rencontre des acteurs (élus, techniciens, CAUE, habitants...). Atelier sur site (2x3j)

Arpentage de la ville et du territoire.

Analyse urbaine, paysagère, sociale de la ville

Rendu : diagnostic collectif thématique et problématisé - dossier A4 d'environ 100 pages. Cartographies diverses (sensibles, plans, coupes, maquettes...) 1.25 000- 1.5000.

PHASE 2 - INTENTIONS URBAINES + ANALYSE PROJETS SIMILAIRES - 3 semaines

Potentiels et intentions urbaines définis en fonction des analyses + élargissement à des exemples similaires. 1.5000 –1.1000

PHASE 3 – DIAGNOSTIC URBAIN PERIMETRE RESTREINT - 3 semaines

Choix d'un site – Relevé de l'existant et diagnostic architectural.

Proposition de programmation sur le site choisi. 1.1000-1.500

PHASE 4 - PROJET URBAIN ET ARCHITECTURAL- 6 semaines - 1.200e

Programmation urbaine, faisabilité architecturale (plan du RDC, distributions), abords de l'édifice, principe typologique.

des projets par binôme, correspondant à la résolution d'une situation évaluée lors du diagnostic. Pas de programme pré-conçu au préalable.

Environ 10 projets architecturaux et territoriaux.

Les étudiants iront 2 fois 3 jours sur le site, (du 10 au 13 mars et seconde fois à déterminer) afin de comprendre la ville et ses environs. Des rencontres seront organisées avec les élus, les habitants, les institutions...

Prise en charge du transport, de l'hébergement et des repas du midi.

exposition à la mairie de Tonnerre et présentation aux élus locaux, exposition à la galerie de l'ENSAPLV.

L'organisation d'une conférence-débat sur les thématiques abordées est aussi prévue à la fin de l'année.

Bibliographie

CHOAY, Françoise, L'urbanisme, utopies et réalités, Paris, Le Seuil, 1965.

CHOAY Françoise, La règle et le modèle, Paris, Seuil, 1980.

CHOAY Françoise, 'Le règne de l'urbain et la mort de la ville', in DETHIER Jean & GUIHEUX (dir.), La ville, art et architecture en Europe, 1870-1993, Paris, Centre Pompidou, 1994.

CHOAY Françoise et MERLIN Pierre, A propos de la morphologie urbaine, Paris : Institut français d'urbanisme 1986.

GEDDES Patrick, L'évolution des villes, Paris, Temenos, 1994 (éd. originale 1915).

INGALLINA Patrizia, Le projet urbain, Paris, Coll. Que sais-je, n° 3595, P.U.F., 2001, 128 p.

LEFEBVRE Henri, Le droit à la ville, Paris, Points, 1974.

MAGNAGHI Alberto, Le projet local, Liège, Mardaga (coll. Architecture + Recherche), 2003 (éd. originale 2000).

MANGIN David et PANERAI Philippe, Projet urbain, Marseille, Editions Parenthèses (coll. Eupalinos), 1999, 188p.

SECCHI Bernardo, 'Eléments pour un projet urbain', in FACES 3, été 1986, p. 2-5 (traduction par André Ducret).

Support de cours

Des apports théoriques, des visites, une intervention extérieure, viendront enrichir le projet de manière opérationnelle et pratique car cet enseignement a pour objectif de venir nourrir la réflexion de l'étudiant et de lui donner à comprendre comment s'organise la production de l'urbain.

Projet d'architecture L621PA11 Projet urbain

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L621PA
Semestre	6	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,8	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Chavanes

Autre enseignant : M. Horn

Objectifs pédagogiques

Après avoir expérimenté le projet d'édifice et ses relations à un contexte urbain dans les semestres précédents, l'objectif de ce projet clôturant le cycle licence est de procurer les savoir-faire fondamentaux du projet urbain - entendu comme un projet spatial interrogeant l'architecture de la ville et son dessin - qui organise le travail suivant une double articulation :

- Le projet d'espace public
- Le projet de tissu urbain

Il comporte deux faces inséparables :

-Les plans d'ensemble qui traitent du dessin des formes et hiérarchies de la structure urbaine - infrastructures, voirie, espace public et découpage foncier, monuments, structure paysagère - de leur évolution et de leur articulation aux différentes échelles (territoire, ville, quartier).

-La définition des éléments du tissu urbain et de leurs interactions, typologies bâties, découpages parcellaires, espaces publics. Ces éléments font systèmes et ne relèvent pas du seul contexte, au contraire ils inscrivent la typologie au cœur du projet urbain. Le tissu urbain -ses découpages, sa forme et ses typologies - permet d'appréhender la constitution de la ville, espaces et temps, et d'introduire à une pensée renouvelée de l'édifice et de son architecture. A travers la notion de tissu urbain, il s'agit donc de raisonner objectivement les liens entre édifice et ville, entre projet architectural et projet urbain.

Il procède donc d'une double approche :

- Une approche territorialisée et contextualisée du Plan et de la « composition urbaine »,
- une approche systématique et générique du tissu urbain.

Dans cette dialectique entre types et contexte, entre plans et systèmes, différentes échelles spatiales et de représentation sont à appréhender, de l'immeuble au territoire.

Le travail proposé entrelace à la fois projet et analyse, échelle de projet et de représentation diversifiées (du 1/25000ème au 1/200ème).

Contenu

La Métropole, entre ville dense et «ville naturelle », la corniche des forts à Romainville

Cet enseignement d'introduction au « projet urbain » se propose depuis plusieurs années d'interroger certaines des situations caractéristiques de la « ville-territoire » contemporaine et porte sur un territoire de première ou deuxième couronne dont les enjeux de développement sont en prise avec les dynamiques métropolitaines du Grand Paris. Après avoir travaillé les années précédentes sur des territoires à « réurbaniser » en rapport à une « grande voie » métropolitaine ou à un vaste espace naturel et paysager, nous proposons cette année de réunir ces deux thématiques.

Le site proposé situé à Romainville s'étend sur un territoire allant de la « corniche des Forts » et son vaste espace paysager au sud, au canal de l'Ourcq et son tissu industriel en mutation au nord. Il conjugue - dans le contexte d'un développement accentué par des projets de transports en commun lourds (métro et tramway) - la présence de grandes infrastructures territoriales et celle d'un vaste système paysager. Nous chercherons ici à articuler les exigences contradictoires d'une nouvelle écologie urbaine cherchant à conjuguer la nécessité d'une ville dense et l'aspiration à une « ville naturelle ».

Dans cette perspective, nous proposons de croiser trois approches :

1 l'édifice comme composante d'un tissu urbain

L'édifice n'est pas appréhendé comme un objet, mais au contraire, comme l'élément d'une division, d'une partition de l'espace. Il s'agit d'étudier les formes (édifice-parcelle, voirie-espace public), et les processus (recomposition foncière, densification, réhabilitation, substitution) en testant et en vérifiant concrètement l'architecture des différents espaces mis en jeu.

2 l'urbanisation des infrastructures de la « Ville territoire »

Nous posons par hypothèse que la ville territorialisée d'aujourd'hui doit trouver la forme de son unité. Cela dépend notamment de ses espaces publics, de sa voirie, de ses infrastructures et de son paysage. Ce sont les voies structurantes de l'urbanisation et de son paysage, du rapport de la ville à sa géographie, qui sont à créer, à interroger, à transformer.

3 les formes résidentielles de la ville territoire

Nous proposons de tirer les leçons de la « territorialisation des villes » au niveau des formes résidentielles à partir d'une double critique :

- critique du « résidentiel pur » et de l'étalement péri-urbain, en présentant des alternatives aux morphologies pavillonnaires de la grande périphérie ;
- critique de la « ville radieuse » et des espaces sans statut ni usage des « grands ensembles », de son incapacité à l'évolution et au renouvellement.

Nous rechercherons une expression typologique adéquate au rapport nouveau qui se dessine dans la « ville-territoire » entre résidence, espaces publics, espaces naturels, paysages.

Mode d'évaluation

- Représentations conventionnelles du projet, dessin à la main et dessin numérique, maquettes, présentation écrite.
- Contrôle continu : 50%, jury final : 50%

Travaux requis

Le travail est rythmé en 3 séquences alternant travaux d'analyse et de projet, et appréhendant successivement des échelles spatiales et de présentations variées allant du 1/25000 au 1/50 :

- Séquence 1 analyse territoriale : travail d'observation, de description et de représentation graphique des entités morphologiques pertinentes à l'échelle du territoire (dans le cadre du TD partagé projet-géographie)
- Séquence 2 - « la grande parcelle » : exercice théorique d'investigation de typologies résidentielles caractéristiques de cette relation entre espace résidentiel et espace « naturel » dans une situation de lisière.
- Séquence 3 - Projet urbain : Un projet contextuel qui croise et synthétise les échelles de la ville, du quartier et du tissu urbain et vise au renouvellement et au développement urbain d'une aire urbaine résidentielle. Les étudiants, répartis en plusieurs groupes explorant une partie du territoire d'étude, y développeront en les contextualisant les expérimentations théoriques menées en séquence 2.

Complémentaire et transversalement à ces 3 séquences principales, un travail d'analyse du tissu urbain sera mené à partir de l'observation et de la représentation du « terrain » produisant les plans au 1/2000ème qui permettent de décrire les composants principaux du tissu urbain et sa cartographie (espace public, voirie, parcellaire, type bâtis).

Le travail sera articulé en séquences précisément identifiées qui définiront des sites de projets à développer par petits groupes d'étudiants. Nous insistons sur l'échelle du tissu urbain proprement dit, afin de parvenir à une expérimentation approfondie de l'architecture de l'édifice en rapport avec les questions urbaines. Nous pensons, en effet, que c'est à partir des questions urbaines que l'on peut attendre un renouvellement des problématiques architecturales. Il faut que chacun éprouve par soi-même les interactions d'échelles qui soutiennent cette conviction.

L'enseignement articule savoirs et questions théoriques, développement des outils de représentation, et expérimentations de projet. Ce travail doit être soutenu par la connaissance d'un corpus d'œuvres et la compréhension des doctrines sous-jacentes. Cours théoriques, travaux d'analyse, exposés, travaux dirigés, lectures commentés et débattues, visites, nourrissent les réflexions collectives et le travail des étudiants.

Un cours se déroulant sur 4 séances introduit aux grandes notions relatives 'aux systèmes du tissu urbain'

La journée pédagogique est ainsi rythmée en 3 grands temps : 1/ Temps théorique (introduction de la séance, cours, exposés, compte rendu de lecture ou de visite), 2/ « grande correction » (correction collective approfondie de 3 travaux de projet permettant de mettre en lumière les thématiques principales de la journée) 3/ corrections individuelles

Les corrections de projets sont collectives, elles constituent un enseignement, il s'adresse à tous, la présence des étudiants y est obligatoire tout au long de la journée.

Une attention soutenue sera portée sur la maîtrise de la représentation architecturale et la qualité du dessin à la main. combiné à différentes techniques de représentation (schémas, maquettes, photographie, etc.)

Bibliographie

5 livres au moins :

Sur la typologie

Jean-François Cabestan, La conquête du plain-pied, l'immeuble à Paris au XVIIIème siècle, Picard, Paris 2004

Notamment l'introduction et sa partie consacrée à la nomenclature des types bâtis

Sur la voirie

Bernard Rouleau. Le tracé des rues de Paris, CNRS 1998/ Notamment l'introduction

Sur le parcellaire

Sous la direction de Jacques Lucan Paris des faubourgs formation transformation, Picard, Paris, 1996

Notamment les chapitres suivants :

- 'Une mosaïque de fragments', de Pierre Pinon

- 'Théorie de lotissements', de Amina Sellali

Sur la Métropole parisienne

Philippe Panerai, Paris métropole, formes et échelles du Grand Paris, Editions de la Villette, Paris 2008

Sur la ville contemporaine

David MANGIN, La ville franchisée, formes et structures de la ville contemporaine, La Villette, Paris 2004.

Projet d'architecture L621PA12 Projet urbain

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L621PA
Semestre	6	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,8	Session de rattrapage	non		

Responsable : Mme Lesage

Autre enseignant : M. Afanassieff

Objectifs pédagogiques

Après avoir expérimenté le projet d'édifice et ses relations à un contexte urbain dans les semestres précédents, l'objectif de ce projet clôturant le cycle licence est de procurer les savoir-faire fondamentaux du projet urbain entendu comme un projet spatial interrogeant l'architecture de la ville et son dessin.

Cet apprentissage se propose d'organiser le travail suivant une double articulation :

- Le projet d'espace public
- Le projet de tissu urbain

Il comporte deux faces inséparables :

- Les plans d'ensemble qui traitent du dessin des formes et hiérarchies de la structure urbaine - infrastructures, voirie, espace public et découpage foncier, monuments, structure paysagère - de leur évolution et de leur articulation aux différentes échelles (territoire, ville, quartier).

- La définition des éléments du tissu urbain et de leurs interactions, typologies bâties, découpages parcellaires, espaces publics. Ces éléments font systèmes et ne relèvent pas du seul contexte, au contraire ils inscrivent la typologie au cœur du projet urbain. Le tissu urbain - ses découpages, sa forme et ses typologies - permet d'appréhender la constitution de la ville, espaces et temps, et d'introduire à une pensée renouvelée de l'édifice et de son architecture. A travers la notion de tissu urbain, il s'agit donc de raisonner objectivement les liens entre édifice et ville, entre projet architectural et projet urbain.

Il procède donc d'une double approche :

- Une approche territorialisée et contextualisée du Plan et de la « composition urbaine »,
- une approche systématique et générique du tissu urbain.

Dans cette dialectique entre types et contexte, entre plans et systèmes, différentes échelles spatiales et de représentation sont à appréhender, de l'immeuble au territoire.

Le travail proposé entrelace à la fois projet et analyse, échelle de projet et de représentation diversifiées (du 1/25000ème au 1/200ème).

Contenu

Nous proposons de croiser trois approches :

1- l'édifice comme composante d'un tissu urbain

L'édifice n'est pas appréhendé comme un objet, mais au contraire, comme l'élément d'une division, d'une partition de l'espace. Il s'agit d'étudier les formes (édifice-parcelle, voirie-espace public), et les processus (recomposition foncière, densification, réhabilitation, substitution) en testant et en vérifiant concrètement l'architecture des différents espaces mis en jeu.

2 l'urbanisation des infrastructures de la « Ville territoire »

Nous posons par hypothèse que la ville territorialisée d'aujourd'hui doit trouver la forme de son unité. Cela dépend notamment de ses espaces publics, de sa voirie, de ses infrastructures, de son paysage. Ce sont des voies structurantes de l'urbanisation et de son paysage, du rapport de la ville à sa géographie, qui sont à créer, à interroger, à transformer.

3 les formes résidentielles de la ville territoire

Nous proposons de tirer les leçons de la « territorialisation des villes » au niveau des formes résidentielles à partir d'une double critique :

- critique du « résidentiel pur » et de l'étalement péri-urbain, en présentant des alternatives aux morphologies pavillonnaires de la grande périphérie ;
- critique de la « ville radieuse » et des espaces sans statut ni usage des « grands ensembles », de son incapacité à l'évolution et au renouvellement.

Nous recherchons une expression typologique adéquate au rapport nouveau qui se dessine dans la « ville-territoire » entre résidence, espaces publics, espaces naturels, paysages.

Mode d'évaluation

- Représentations conventionnelles du projet, dessin à la main et dessin numérique, présentation écrite.
- Contrôle continu : 50%, jury final : 50%

Critères d'évaluation : 1-Suivi de l'enseignement, 2- Compréhension des questions architecturales, 3- Représentation architecturale, 4- Qualité, pertinence, cohérence de développement du projet

Travaux requis

Le travail est rythmé en 3 séquences alternant travaux d'analyse et de projet, et appréhendant successivement des échelles spatiales et de présentations variées allant du 1/25000 au 1/50 :

- Séquence 1 analyse territoriale : travail d'observation, de description et de représentation graphique des entités morphologiques pertinentes à l'échelle du territoire
- Séquence 2 - « la grande parcelle » : exercice théorique d'investigation de typologies résidentielles caractéristiques de cette relation entre espace résidentiel et espace « naturel » dans une situation de lisière.
- Séquence 3 - Projet urbain : Un projet contextuel qui croise et synthétise les échelles de la ville, du quartier et du tissu urbain et vise au renouvellement et au développement urbain d'une aire urbaine résidentielle. Les étudiants, répartis en plusieurs groupes explorant une partie du territoire d'étude, y développeront en les contextualisant les expérimentations théoriques menées en séquence 2.

Complémentaire et transversalement à ces 3 séquences principales, un travail d'analyse du tissu urbain sera mené à partir de l'observation et de la représentation du « terrain » produisant les plans au 1/2000ème qui permettent de décrire les composants principaux du tissu urbain et sa cartographie (espace public, voirie, parcellaire, type bâtis).

Le travail porte sur un territoire de première ou deuxième couronne dont les enjeux de développement sont en prise avec les dynamiques métropolitaines du Grand Paris. Après avoir travaillé les années précédentes sur des territoires à « réurbaniser » en rapport à une « grande voie » métropolitaine ou à un vaste espace naturel et paysager, nous proposons cette année de réunir ces deux thématiques. Le site proposé est situé à Romainville et s'étend sur un territoire allant de la « corniche des Forts » et son vaste espace paysager au sud, au canal de l'Ourcq et son tissu industriel en mutation au nord.

Le travail sera articulé en séquences précisément identifiées qui définiront des sites de projets à développer par petits groupes d'étudiants. Nous insistons sur l'échelle du tissu urbain proprement dit, afin de parvenir à une expérimentation approfondie de l'architecture de l'édifice en rapport avec les questions urbaines. Nous pensons, en effet, que c'est à partir des questions urbaines que l'on peut attendre un renouvellement des problématiques architecturales, il faut que chacun éprouve par soi-même les interactions d'échelles qui soutiennent cette conviction. L'enseignement articule savoirs et questions théoriques, développement des outils de représentation, et expérimentations de projet.

Ce travail doit être soutenu par la connaissance d'un corpus d'œuvres et la compréhension des doctrines sous-jacentes. Cours théoriques, travaux d'analyse, exposés, travaux dirigés, lectures commentés et débattues, visites, nourrissent les réflexions collectives et le travail des étudiants

La journée pédagogique est ainsi rythmée en 3 grands temps : 1/ Temps théorique (introduction de la séance, cours, exposés, compte rendu de lecture ou de visite), 2/ « grande correction » (correction collective approfondie de 3 travaux de projet permettant de mettre en lumière les thématiques principales de la journée) 3/ corrections individuelles

Les corrections de projets sont collectives, elles constituent un enseignement, il s'adresse à tous, la présence des étudiants y est obligatoire tout au long de la journée.

Une attention soutenue sera portée sur la maîtrise de la représentation architecturale et la qualité du dessin à la main.



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S6-L621 pôle Initiation au projet urbain (2022-2023)

Théorie de l'architecture
L621THCM01 Théorie de l'architecture et de la ville-formes urbaines

Année	3	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L621TH
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,1	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Gribé

Année	3	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L621VT
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,1	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Zaharia

Objectifs pédagogiques

Donner les moyens d'une analyse de l'organisation spatiale d'un territoire, des hiérarchies urbaines et des dynamiques de transformations notamment via le processus de métropolisation, ainsi que les connaissances des maillages des politiques d'aménagement par le biais d'une appréhension multiscalaire.

Contenu

L'enseignement de géographie de S6 est construit pour entrer en discussion avec les ateliers de projet urbain. Il s'organise donc autour de notions de géographie urbaine et d'approches critiques d'aménagement du territoire en variant les échelles d'analyse.

En 21h, le cours propose d'aborder des notions clefs d'analyse de la géographie urbaine et de lecture de l'aménagement du territoire comme la métropolisation, l'articulation des échelles, l'organisation politico-administrative. Ces notions sont par la suite critiquées et mises en perspective des évolutions écologique, paysagère et sociale. En fonction des sites de projets choisis en ateliers, les exemples et les notions développées sont ajustées.

En parallèle à ce cours, des TD partagés Projet urbain/Géographie sont dispensés au sein de l'enseignement de projet.

Mode d'évaluation

Un travail sur table permettant d'évaluer l'intégration des connaissances transmise au cours du semestre

Travaux requis

Compréhension du cours et lectures complémentaires

Bibliographie

Une bibliographie est fournie en début de semestre, et complétée, le cas échéant au fur et à mesure des cours.

Support de cours

Le cours est dispensé en cours magistral.

Les supports seront adaptés aux conditions d'enseignement compte tenu de la situation sanitaire.

Année	3	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L621VT
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,1	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Szanto

Objectifs pédagogiques

Donner les moyens d'une analyse des paysages urbains, des hiérarchies urbaines et des dynamiques de transformations des territoires notamment via le processus de métropolisation, ainsi que les connaissances des maillages des politiques d'aménagement par le biais d'une appréhension multiscalaire.

Contenu

L'enseignement de géographie de S6 est construit pour entrer en discussion avec les ateliers de projet urbain. Il s'organise donc autour de notions de géographie urbaine et d'approches critiques d'aménagement du territoire en variant les échelles d'analyse.

En 21h, le cours propose d'aborder des notions clés d'analyse de la géographie urbaine et de lecture de l'aménagement du territoire comme la métropolisation, l'articulation des échelles, l'organisation politico-administrative. Ces notions sont par la suite critiquées et mises en perspective des évolutions écologique, paysagère et sociale. En fonction des sites de projets choisis en ateliers, les exemples et les notions développées sont ajustées.

En parallèle à ce cours, des TD partagés Projet urbain/Géographie sont dispensés au sein de l'enseignement de projet.

Mode d'évaluation

Un exercice en cours de semestre sur une notion spécifique est réalisé à domicile

Un second travail est produit en cours à partir de l'ensemble des cours du semestre.

La note finale tient compte de ces deux travaux.

NB : les effets des conditions sanitaires sur les modalités d'enseignement peuvent conduire à modifier le mode d'évaluation. Ceci sera précisé en conséquence et à bon escient.

Travaux requis

Compréhension du cours et lecture complémentaire

Bibliographie

Bibliographie indicative

CARROUE Laurent (2015), La planète financière. Capital, pouvoirs, espace et territoires, Paris : Armand Colin.

DOLLFUS Olivier (2007), La Mondialisation, Paris, Presses de Sc. Po..

HUMAIN LAMOURE Anne-Lise & LAPORTE Antoine (2017). Introduction à la géographie urbaine. Paris : Armand Colin. Coll. « Cursus ». 208 p.

NEDELEC Pascale (2018). Géographie urbaine, Paris : Armand Colin, coll. « Portail ». 256p.

RONCAYOLO Marcel (1990). La ville et ses territoires. Paris : Gallimard. Coll. « Folio, Essais ». 285 p.

SASSEN Saskia (1991), The Global City. New York, London, Tokyo, Princeton: Princeton University Press (traduit en français sous le nom La ville globale : New York, Londres, Tokyo. Paris : Descartes et Cie, 1996)

Structure/construction
L622SCCM01 Structure/construction

Année	3	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L622SC
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Rougelot

Structure/construction L622SCCM02 Structure/construction

Année	3	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L622SC
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Gaubin

Ambiances acoustique L622ACCM01 Ambiances acoustique

Année	3	Heures CM	10,5	Caractère	obligatoire	Code	L622AC
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

Enseignant : M. Bouquerel

Technologie de l'édifice : Synthèses techniques

L622TCCM01 Technologie de l'édifice: Synthèses techniques

Année	3	Heures CM	10,5	Caractère	obligatoire	Code	L622TC
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,2	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Feichtinger

Histoire de l'architecture

L623HACM01 Histoire de l'architecture

Année	3	Heures CM	28	Caractère	obligatoire	Code	L623HA
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1.5	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Descat

Objectifs pédagogiques

Ce cours a pour objectif d'explorer de manière à la fois thématique et chronologique l'histoire de l'urbanisme, terme qu'il s'agit ici de mettre en question et de restituer dans un lexique plus large (art urbain, planification, aménagement, town planning, urban design, Städtebau, etc). Depuis son émergence au tournant du XXe siècle, l'urbanisme est resté un champ instable, non unifié. Face à des crises urbaines successives et dans des contextes politiques eux-mêmes changeants, les architectes ont contribué à la définition de ce champ par leur apport tant doctrinal que projectuel: un des enjeux de ce cours est d'apporter un regard critique sur ces réponses afin d'amener des éléments d'analyse face aux situations actuelles.

Contenu

Cours magistraux.

Langue du cours et de communication: français.

Après une séance introductive le cours s'articule autour d'une série de deux grands thèmes (la grande ville / ville et nature) qui traitent de plusieurs questionnements importants et de leur évolution permettant d'évoquer la place de l'architecte au sein des différents acteurs engagés dans la discipline urbanisme. A l'appui d'une série d'extraits de textes issus de la bibliographie, l'évolution du discours théorique et critique tout au long du XXe siècle est analysée en parallèle à l'étude de projets issus de différentes aires géographiques. A l'intérieur de ces grands thèmes l'ensemble des séances suit un ordre chronologique et est appuyé par un propos historiographique.

Mode d'évaluation

Examen écrit.

Pour les étudiants Erasmus : possibilité de répondre à l'examen écrit en anglais.

Travaux requis

Lectures obligatoires extraites de la bibliographie et/ ou transmises au fur et à mesure du cours.

Exercice d'analyse de mobilier urbain dans un contexte donné (facultatif).

Bibliographie

Transmise lors de la première séance.

Histoire de l'architecture

L623HACM02 Histoire de l'architecture

Année	3	Heures CM	28	Caractère	obligatoire	Code	L623HA
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1.5	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Maumi

Objectifs pédagogiques

Ce cours a pour objectif d'explorer de manière à la fois thématique et chronologique l'histoire de l'urbanisme, terme qu'il s'agit ici de mettre en question et de restituer dans un lexique plus large (art urbain, planification, aménagement, town planning, urban design, Städtebau, etc). Depuis son émergence au tournant du XXe siècle, l'urbanisme est resté un champ instable, non unifié. Face à des crises urbaines successives et dans des contextes politiques eux-mêmes changeants, les architectes ont contribué à la définition de ce champ par leur apport tant doctrinal que projectuel: un des enjeux de ce cours est d'apporter un regard critique sur ces réponses afin d'amener des éléments d'analyse face aux situations actuelles.

Contenu

Cours magistraux.

Langue du cours et de communication: français.

Après une séance introductive le cours s'articule autour d'une série de grands thèmes (la grande ville, ville et nature etc) qui traitent de plusieurs questionnements importants et de leur évolution permettant d'évoquer la place de l'architecte au sein des différents acteurs engagés dans la discipline urbanisme. A l'appui d'une série d'extraits de textes issus de la bibliographie, l'évolution du discours théorique et critique tout au long du XXe siècle est analysée en parallèle à l'étude de projets issus de différentes aires géographiques. A l'intérieur de ces grands thèmes l'ensemble des séances suit un ordre chronologique et est appuyé par un propos historiographique.

Mode d'évaluation

Examen écrit.

Pour les étudiants Erasmus : possibilité de répondre à l'examen écrit en anglais.

Bibliographie

Transmise lors de la première séance.

Philosophie

L623PHCM01 Questions d'esthétique philosophique appliquées à l'architecture : entre forme, fonction et expérience

Année	3	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L623PH
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,3	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Tuscher Dokic

Objectifs pédagogiques

Définir l'esthétique philosophique et montrer en quoi elle se distingue d'autres approches (historique, stylistique, sociologique, etc.) du phénomène artistique. Examiner les différences entre l'architecture et les autres disciplines artistiques afin de déterminer, d'une part, l'applicabilité des concepts esthétiques au domaine architectural et, d'autre part, le degré d'indépendance des concepts architecturaux.

Contenu

Nous présenterons d'abord les enjeux de l'esthétique philosophique en architecture. Puis, nous poserons quelques problèmes métaphysiques et ontologiques spécifiques, avant de passer à des questions concernant l'expérience architecturale proprement dite. Enfin, nous discuterons de la question du jugement esthétique en architecture. Procédant du général au particulier, nous tenterons d'apporter des éléments de réponse aux problèmes suivants : Qu'est-ce que l'architecture ? Est-elle une forme artistique ? Le cas échéant, comment se distingue-t-elle des autres arts ? L'architecture a-t-elle une essence ? Quelles sont les conditions nécessaires et suffisantes pour qu'un artefact soit qualifié de 'travail architectural' ? Comment faisons-nous l'expérience de l'architecture ? Les connaissances théoriques préalables influencent-elles la perception et le jugement porté sur une œuvre architecturale ? Toutes ces questions seront étudiées non seulement sur la base de textes anciens, mais également à partir de travaux philosophiques contemporains, en particulier ceux d'orientation analytique.

Mode d'évaluation

Rendu en fin de semestre d'un travail écrit personnel (en français ou en anglais) en lien avec les notions abordées en cours.

Bibliographie

Les références bibliographiques du cours seront indiquées au début du semestre.

Année	3	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L623PH
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,3	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Antonioli

Objectifs pédagogiques

A partir de l'analyse de textes philosophiques du XXe et XXIe siècle, le cours vise à susciter la réflexion des étudiants à propos des métamorphoses contemporaines des espaces et des territoires.

Contenu

L'enseignement de cette année sera plus particulièrement consacré à la pensée de Michel Foucault, à partir de la lecture d'articles et de textes de conférences (« Questions à Michel Foucault sur la géographie », Hérodote, n°1, janvier-mars 1976 ; « Des espaces autres », conférence prononcée au Cercle d'études architecturales en 1967 ; « Le corps utopique » et « Les hétérotopies », conférences de 1966), pour ensuite aborder l'analyse du Panoptique et de la société disciplinaire dans Surveiller et punir (1975) et le passage de la discipline à la sécurité, dans son rapport au territoire, dans Sécurité, territoire, population (Cours au Collège de France de 1977-1978). Nous interrogerons notamment l'actualité et l'intérêt de la notion d' « hétérotopie » pour les pratiques architecturales et urbaines d'aujourd'hui.

Mode d'évaluation

Le contrôle de connaissances prendra la forme d'un devoir sur table écrit en fin de semestre ou d'un exposé oral à présenter dans le cadre du cours (sujets à fixer avec l'enseignante en début de semestre).

Travaux requis

Lecture et analyse de textes philosophiques.

Bibliographie

Donnée par l'enseignante en cours de semestre.

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L623TDSH
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	0.5	Coefficient	0	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Volpe

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L623TDSH
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	0.5	Coefficient	0	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Simon

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L623TDSH
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	0.5	Coefficient	0	Session de rattrapage	oui		

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L623TDSH
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	0.5	Coefficient	0	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Charron

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L623TDSH
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	0.5	Coefficient	0	Session de rattrapage	oui		

Enseignant : Mme Ben Mlouka

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L623TDSH
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	0.5	Coefficient	0	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Feldman

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L623TDSH
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	0.5	Coefficient	0	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Leray

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L623TDSH
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	0.5	Coefficient	0	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Bouali

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L623TDSH
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	0.5	Coefficient	0	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Gomes Daubernay

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L623TDSH
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	0.5	Coefficient	0	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Escudero Rubio

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L623TDSH
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	0.5	Coefficient	0	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Cristia

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L623TDSH
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	0.5	Coefficient	0	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Inguenaud

Options

L624DP Démarches plastiques

L624DP01 Démarches plastiques

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L624IDP
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,75	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Debombourg

Objectifs pédagogiques

'CONSTRUIRE A PARTIR DU CHAOS'

Le point de départ et le moteur de cet enseignement sont la résilience. Le but de cet enseignement est de s'inspirer et de se nourrir de la radicalisation de l'expression humaine lors de manifestations ou de luttes contre un pouvoir, de capter cette énergie pour l'utiliser dans un but créatif afin de défendre une cause, exprimer une idée, un concept, avec une notion d'art engagé !

L'architecture et l'espace urbain sont au centre du sujet du fait de l'étendue d'expression qu'ils constituent. En conséquence ils peuvent devenir le sujet central du travail. Il s'agit, par cet engagement, de se sensibiliser à une conscience citoyenne et de prendre la mesure du futur rôle d'acteur en société en tant qu'architecte.

Développer un projet spécifique au format, au médium, et à la démarche de son choix, autour du thème de « construire à partir du chaos », cette expérience s'inscrit dans un partage et un échange de connaissances, de références et de discussions entre nous. Elle est l'occasion de proposer à chacun de repousser ses limites et d'entraîner une vraie dynamique collective de travail afin de produire des réponses artistiques engagées.

Sont acceptées toutes propositions plastiques, visuelles, multimédia et performatives pourvu qu'elles répondent au thème proposé. Une édition /carnet de recherche accompagnera le fruit de cette proposition.

Contenu

A l'exemple des révolutions récentes du monde arabe, l'émancipation des campagnes chinoises, la revendication de certains ouvriers en France lorsque les usines veulent les licencier...les individus montrent des engagements forts et une violence quelque fois créative au regard des risques encourus.

Face à cette montée en puissance de la violence, nous assistons à une radicalisation de l'expression humaine. Aujourd'hui avec les réseaux sociaux la communication est rapide et permet l'échange des idées, elle permet en outre de changer le regard que l'on porte sur le monde dans lequel nous vivons...

Le cours propose le temps de 13 séances une réflexion théorique et plastique sur ce sujet. L'objectif est de pouvoir réagir dans un contexte particulier, à l'intérieur ou l'extérieur de l'Ecole et de présenter le résultat de ce travail sous la forme d'une exposition lors de la dernière session. Sont acceptées toutes les propositions plastiques, visuelles, multimédia et performatives pourvu qu'elles répondent au thème proposé. Un carnet de recherche accompagnera le fruit de cette proposition. Un jury de professionnel extérieur est invité chaque année pour découvrir et noter le travail.

Mode d'évaluation

Contrôle continu 50% / projet de fin de semestre 50%

Travaux requis

Le travail sera individuel (édition/cahier de recherche) mais aussi mené en groupe de 2,3 étudiants maximum, si plus (validation auprès de moi sur étude du projet).

Options

L624DP Démarches plastiques

L624DP02 Démarches plastiques

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L624IDP
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,75	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Falzon

Objectifs pédagogiques

L'action comme moyen de représentation.

Tout acte de perception engage le corps dans son ensemble. La perception visuelle (à laquelle il est fait le plus souvent référence dans les arts plastiques) émane d'un corps en mouvement. Ce corps est le référent unique à partir duquel toute chose est perçue et conçue, il est l'étalon « toujours perçu de moi »,

Durant ce cours de Licence 3, nous convoquerons ce corps qui parcourt les territoires, qui réfléchit, qui projette. Il sera sujet d'expérimentations in situ et l'étudiant devra choisir les médiums pertinents de représentation par rapport aux situations.

Finalité

L'étudiant sera sollicité de manière à multiplier les expériences et 'mises en situation' afin d'acquérir un usage sensible mais aussi opérationnel et critique des médias artistiques afin de les investir dans le cadre du projet architectural.

Contenu

Techniques et médias_ Approche du phénomène spatial

Le dessin sera envisagé comme émanant du corps et non pas seulement de la main. Qu'il soit d'observation ou imaginaire, il ne sera pas simplement la trace du voir, mais celle du sentir (tous les sens sont vectorisés dans le geste du tracé). Les autres médiums tels que les maquettes sensibles, enchaînements de volume, collages constitueront une étape de la confrontation et de la compréhension corps / matière / échelle. L'installation in situ et une approche performative des lieux basée sur l'action comme moyen de représentation concluront le semestre. Les médiums photographique, vidéographique ainsi que le « mot image » seront transversaux à tous les exercices qui devront être documentés par l'étudiant afin de faire trace.

Mode d'évaluation

Contrôle continu

Travaux requis

Travail individuel et en groupe

Bibliographie

Communiquée en cours

Support de cours

Références iconographiques, bibliographiques, vidéos, visites

Options

L624DP Démarches plastiques

L624DP03 Démarches plastiques

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L624IDP
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,75	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Gautel

Objectifs pédagogiques

ESPACE PUBLIC - ART PUBLIC

Une réflexion sur l'espace public, et une introduction à la notion d'« art public », un aperçu de différentes formes d'interventions artistiques dans l'espace public, de leur organisation et fonctionnement.

Que nous disent les artistes sur la ville, l'espace urbain, l'architecture, le vivre ensemble, l'état de la société, la mémoire, le présent et l'avenir ?
Tout cela en temps de crise sanitaire qui contraint et redéfinit notre usage de l'espace public.

Contenu

Un cours sous forme de parcours d'exploration dans l'espace urbain.

Une réflexion, de la théorie à la pratique, sur le rapport entre l'espace public architecturé et la place de l'homme dans la ville, à travers le regard de différents artistes.

Rarement l'art n'a été autant le centre d'attention du grand public qu'aujourd'hui.

Les grands événements artistiques se sont multipliés, des « expositions à ne pas rater », des biennales, mais aussi de l'événementiel culturel comme les « Nuits Blanches », des festivals etc. — tous actuellement en suspens pour cause de crise sanitaire.

Le tourisme culturel est devenu un réel facteur économique, notamment en France. Des grands musées spectaculaires ouvrent un peu partout, « l'effet Bilbao » est entré dans le langage courant.

La forte spéculation sur le marché de l'art a apporté une image quelque peu caricaturale de l'artiste.

L'espace public a toujours été un lieu d'expression. Les événements de l'actualité récente (le « printemps arabe », Russie, Ukraine, Chine, Turquie, Brésil, Venezuela, les gilets jaunes, #MeToo etc.) nous montrent son importance persistante.

Simultanément on observe une tendance croissante à la privatisation de l'espace public, et à une plus grande réglementation et un contrôle croissant, dans l'espace réel autant que dans l'espace internet.

En cette période de crise sanitaire, l'usage de l'espace public est fortement contraint et redéfini : distanciation sociale, port du masque, limitation de contacts, affiches et signalétique spécialisés, jauges réduites et accès limités, lavage de main à gogo, etc.

La visioconférence, le télétravail, l'apéro-zoom sont devenus des nécessités pour garder un minimum de lien social et de cohérence dans le monde du travail et des études.

Autant de phénomènes qui, à premier coup d'œil peuvent paraître isolés et disparates, mais qui valent la peine qu'on les analyse pour mieux comprendre leurs enjeux politiques, sociales, économiques, écologiques et culturelles.

Mode d'évaluation

Contrôle continu sous forme d'exposés, de carnet de bord et de réalisations plastiques, individuelles et en groupe, pour et dans l'espace public, rendu final

Travaux requis

Le cours réunit des cours, visites, projections et rencontres, des analyses d'espaces publics, de réalisations d'art public (commandes publiques, 1% artistique, actions indépendantes etc.), de nouvelles institutions artistiques, alternés avec des réalisations expérimentales dans l'espace public : performance, flash-mob, vidéo, affichage ou tracts, signalétique, détournement, mobilier urbain, design alternatif ...

langue du cours: français

langue de communication: français, allemand, anglais

Bibliographie

'Espèces d'espaces' de Georges Perec !

Et d'autres références que nous découvrirons dans le cours.

Options

L624DP Démarches plastiques

L624DP04 Démarches plastiques

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L624IDP
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,75	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Julien

Objectifs pédagogiques

LA SCULPTURE COMME MODÈLE

Proposer aux étudiant(e)s un programme d'exercices pratiques sur des questions directement liées à la sculpture : logique des matériaux, problèmes d'échelles, de représentations etc.. Ces exercices seront nourris d'exemples dans l'histoire de l'art (3 ou 4 cours sur les 13 séances). Un des objectif est également une approche des problématiques de l'art contemporain.

Contenu

PROBLEMATIQUE :

Cette piste de travail se fonde sur une appréhension de la sculpture comme modèle pour penser l'architecture. En effet, la sculpture se présente traditionnellement comme un art libéré des contraintes de la fonctionnalité et de l'utilité. Elle se distingue de l'architecture en ce sens qu'elle n'a que son propre poids à porter. Elle est un volume sans toit, elle n'abrite aucune activité. En cela elle interroge les problèmes de manière perceptive et spéculative. Il me semble qu'au travers de ces caractéristiques, se dégage une dialectique intéressante pour tenter de définir les enjeux de la sculpture en relation avec ceux de l'architecture au cours du vingtième siècle : la sculpture est en même temps un modèle d'autonomie et un modèle pour problématiser la place de l'objet artistique au regard de son contexte. En ce sens, le parallèle avec l'architecture est évident, formellement autant qu'historiquement.

3 hypothèses seront abordées avec deux exercices pour chacune d'elles et autant d'accrochages/corrections :

- La sculpture est un objet
- La sculpture est un (fragment de) corps
- La sculpture est un espace

REFERENCES :

Un certain nombre d'artistes seront étudiés : Brancusi et Carl André dans une introduction à la problématique de l'autonomie de l'œuvre, Tony Smith et sa conception des sculptures comme des corps malfaisants, Gordon Matta-Clark et sa notion d'anarchitecture ou encore Robert Smithson, Dan Graham etc...

MODALITES D'EVALUATION :

Contrôle continu et séance d'accrochage final des propositions la dernière semaine. Un travail de recherche sur les artistes cités sera également demandé aux étudiants.

Mode d'évaluation

Contrôle continu, évaluation sur exercices et rendu final

Travaux requis

Approche technique des outils visuels et plastiques
 Histoire contemporaine de l'art
 Travaux personnels en atelier, individuel et en groupes
 Exercices et rendu final

Options
L624DP Démarches plastiques
L624DP05 Démarches plastiques

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L624IDP
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,75	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Reip

Options

L624DP Démarches plastiques

L624DP06 L'échelle humaine

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L624IDP
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,75	Session de rattrapage	oui		

Responsables : M. Jeudy, M. Restrepo Restrepo

Contenu

Le cours portera sur les possibilités artistiques de l'écriture en relation avec l'architecture, tout en valorisant leurs composantes communes, à savoir leurs dimensions poétiques et narratives, fictionnelles et réalistes, mais aussi expérimentielles et performatives.

On y donnera toute sa place à la littérature comme outil critique de et pour l'architecture.

On étudiera l'importance que, pour notre discipline, ont les œuvres de certains écrivains tels qu'Italo Calvino, Georges Perec, Virginia Woolf, Julio Cortázar, Jorge Luis Borges, entre autres.

On explorera des procédés littéraires comme les cadavres exquis des surréalistes, les dérives situationnistes, les exhaustions oulipiennes, ou les flux de conscience woolfiens, tout en les mettant au service de l'architecture.

On examinera la place de l'écriture dans les œuvres d'artistes comme René Magritte, Joseph Kosuth, Sophie Calle et Bruce Nauman, parmi beaucoup d'autres.

On s'intéressera à la présence de la littérature dans l'œuvre de quelques architectes comme Rem Koolhaas, Bernard Tschumi, Peter Eisenman, le collectif Superstudio, Giancarlo de Carlo et John Hejduk, entre autres.

On créera des rapports expérimentaux entre architecture et langage d'un point de vue artistique, à travers des techniques hybrides comme des cartographies, des notations, des diagrammes, des partitions, des calligrammes, des story-boards, des photo-romans, des BD, des archigraphies, des affiches, même des graffitis, ou encore d'autres formes inédites à découvrir et inventer.

Le cours sera envisagé comme un atelier expérimental d'écriture transcendant la forme fixe et l'espace traditionnel de "l'atelier d'écriture en salle". Il s'aventurera vers des formes pédagogiques alternatives à travers une exploration simultanée de textes et d'espaces intimes et publics, urbains et périurbains, mentaux et imaginaires.

Le cours se divisera en deux parties. Dans la première partie on explorera et expérimentera avec des procédés d'écriture artistique sous forme d'exercices ponctuels (d'une ou deux semaines) ; dans la deuxième partie on mettra en place un grand "chantier de l'imaginaire" sur et autour du périphérique parisien qui cherchera, à travers des utopies conçues et représentées sur des médiums artistiques différents et complémentaires, à "faire disparaître" cette frontière autant physique qu'imaginaire qui sépare le Paris intramuros de la banlieue.

Options
L624DP Démarches plastiques**L624DP07 Dessin et élasticité des formes/Politique des matériaux**

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L624IDP
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,75	Session de rattrapage	oui		

Responsables : Mme Pinatel, Mme Reinert

Options**L624RA Représentation informatique du projet d'architecture****L624RIP01 Représentation informatique du projet**

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L624IDP
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,75	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Sattler

Options
L624RA Représentation informatique du projet d'architecture
L624RIP02 Représentation informatique du projet

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L624IDP
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,75	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Cousson

Options
L624RA Représentation informatique du projet d'architecture
L624RIP03 Représentation informatique du projet

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L624IDP
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,75	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Hamani

Options
L624RA Représentation informatique du projet d'architecture
L624RIP04 Représentation informatique du projet

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L624IDP
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,75	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Lemrini

Options
L624RA Représentation informatique du projet d'architecture
L624RIP05 Représentation informatique du projet

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L624IDP
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,75	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Nunes

Options**L624RA Représentation informatique du projet d'architecture****L624RIP07 Représentation informatique du projet**

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L624IDP
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,75	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Sattler

Langues vivantes L624LF Français langue étrangère FLE

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L624LV
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,25	Session de rattrapage	oui		
